

# LES 100 ANS DE GUY ROCHER

CAHIER SPÉCIAL D | LES SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 AVRIL 2024

LEDEVOIR

## Le sociologue qui a transformé le Québec

La vie et l'œuvre de Guy Rocher s'ancrent dans l'effervescence qui a marqué la province dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, le sociologue s'étant efforcé de comprendre les changements sociaux qui survenaient. Il ne s'est cependant pas contenté de commenter la partie depuis les lignes de côté. Il s'y est lui-même engagé de multiples manières, contribuant au passage à certaines des réformes qui façonnent encore le Québec d'aujourd'hui. Tour à tour intellectuel, sociologue, pédagogue, homme politique même à ses heures, il a surtout traversé les 100 dernières années en citoyen concerné et éminemment épris de justice sociale. En revenant sur les principaux temps forts de sa carrière, ce cahier ne fait rien d'autre que raconter l'histoire récente du Québec.

## L'œuvre d'un intellectuel engagé

Le sociologue Guy Rocher fête le samedi 20 avril un centenaire de vie bien remplie. Depuis plus de 80 ans, il réfléchit, écrit et s'engage dans les grands débats sociaux. Sa pensée et ses actions ont contribué à moderniser durablement le Québec.

JEAN-FRANÇOIS VENNE  
COLLABORATION SPÉCIALE

« Guy Rocher a pris position tout au long de sa carrière sur des sujets très controversés et qui soulevaient les passions, comme l'adoption de la loi 101, la réforme de l'éducation et la laïcité, rappelle l'historien et sociologue Gérard Bouchard. Il a des convictions très fermes, mais aussi une grande ouverture. C'est un homme de dialogue. »

### D'un nationalisme à l'autre

Né à Berthierville en 1924, Guy Rocher perd son père à l'âge de huit ans. Adolescent, il effectue son cours classique au séminaire de l'Assomption, où il noue une amitié très solide avec Camille Laurin. Ce lien aura des conséquences lorsque ce dernier sera nommé ministre d'État dans le premier gouvernement péquiste en 1976.

« Guy Rocher a d'abord été un nationaliste fédéraliste qui voulait défendre la place des Canadiens français à l'intérieur du Canada, avant de glisser vers l'indépendantisme, rappelle son biographe, Pierre Duchesne. C'est Camille Laurin qui l'amène à acter formellement cette rupture, en le convainquant d'accepter le poste de sous-ministre au Développement culturel en 1977. »

C'est à ce titre que Guy Rocher participe à la rédaction de la Charte de la langue française (loi 101). Pas étonnant pour celui qui a toujours aimé farouchement cette langue. Déjà, à l'adolescence, lui et d'autres élèves du séminaire de l'Assomption avaient entrepris de traduire le vocabulaire sportif, largement dominé par des termes anglais. Encore récemment, en 2021, le sociologue déplorait les insuffisances de la loi 96 proposée par le gouvernement caquiste et

suggérait d'étendre la loi 101 au réseau collégial.

### La voie de la sociologie

Après son cours classique, Guy Rocher étudie brièvement le droit. Il abandonne cette avenue pour plutôt s'engager dans le mouvement de la Jeunesse étudiante catholique (JEC), qu'il préside de 1943 à 1945. « C'était un groupe rattaché à l'Église catholique, mais qui la brassait de l'intérieur », rappelle Pierre Duchesne.

Guy Rocher ressent alors une grande frustration. Certes, il agit, mais il estime manquer d'outils intellectuels pour observer et interpréter plus systématiquement la société et ses transformations. « C'est le père Georges-Henri Lévesque, professeur à l'Université Laval, qui lui suggère d'étudier la sociologie », poursuit Pierre Duchesne.

Il développe sa pensée pendant les années suivantes, d'abord à l'Université Laval, où il obtient une maîtrise. Il s'y familiarise avec les grandes théories sociologiques d'Auguste Comte, Karl Marx, Max Weber, Émile Durkheim et Talcott Parsons. Il épouse en outre pendant cette période l'écrivaine Suzanne Cloutier, qui a dirigé les Services étudiants nationaux des JEC.

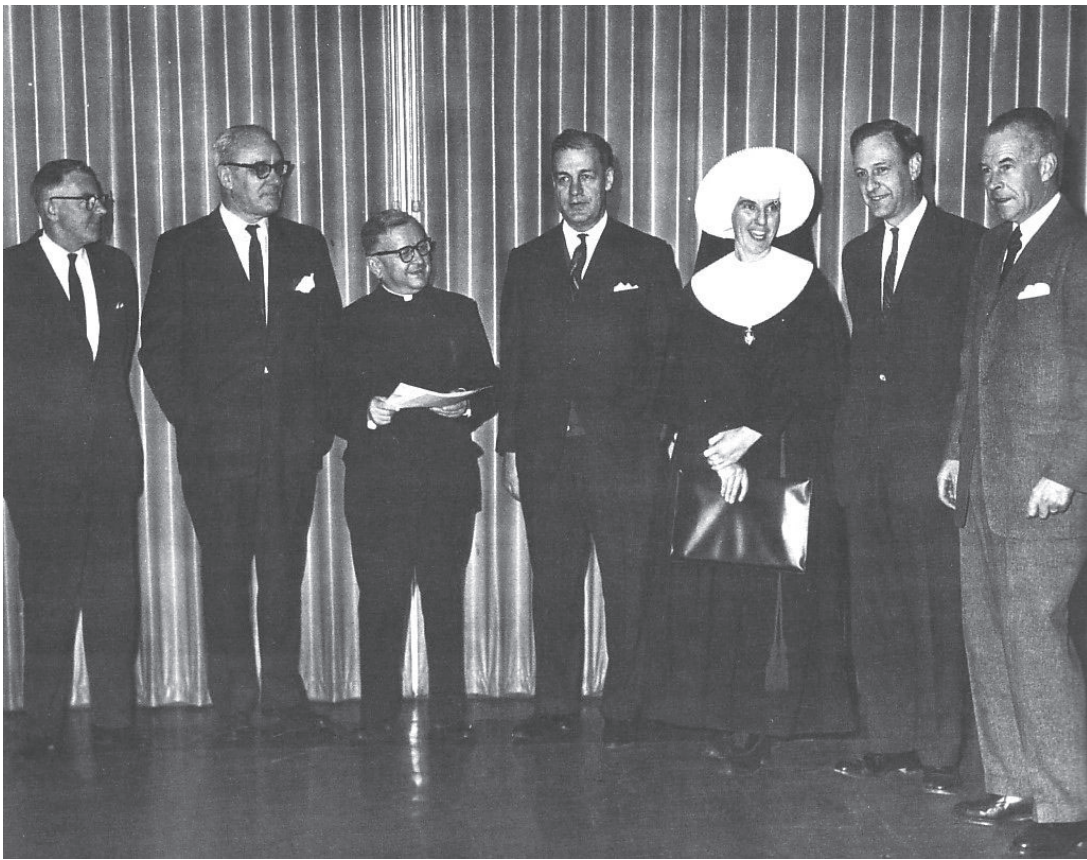
En 1949, alors étudiant à la maîtrise, il organise une collecte à l'Université Laval en soutien aux grévistes des mines d'amiante d'Asbestos et de Thetford Mines. Ulcéré, le recteur de l'Université Laval, M<sup>re</sup> Ferdinand Vandry, lui refuse l'année suivante le poste de professeur adjoint que Georges-Henri Lévesque lui avait proposé, et qui aurait aidé à financer son doctorat en Europe.

VOIR PAGE D 3 : INTELLECTUEL ENGAGÉ



ADIL BOUKIND ARCHIVES LE DEVOIR





Les membres de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec. Guy Rocher est le deuxième en partant de la droite.

LA BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES, UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI



À titre de sous-ministre au Développement culturel, Guy Rocher a participé à l'élaboration de la Charte de la langue française (loi 101) qui consacre la place du français dans la société québécoise.

JACQUES GRENIER ARCHIVES LE DEVOIR



## Au cœur des grandes réformes québécoises

« Guy Rocher a été un artisan majeur de trois grands chantiers qui ont amené le Québec dans la modernité. Il a vécu trois vies en une », résume Julie Latour, avocate et ex-bâtonnière du Barreau de Montréal. Le sociologue ne s'est pas contenté d'étudier les réformes ; il y a plongé à pieds joints.

CATHERINE COUTURIER  
COLLABORATION SPÉCIALE

« Guy Rocher a toujours accompagné la société québécoise en lui montrant le reflet de ce qu'elle est », estime Pierre Lucier, professeur au Département de sciences des religions de l'UQAM. De la commission Parent à sa prise de position pour la laïcité, en passant par la rédaction de la loi 101, son engagement social fut sans relâche au cours de sa longue carrière.

### Jeter les bases de l'éducation

En 1961, alors qu'il a récemment été nommé directeur du Département de sociologie de l'Université de Montréal, Guy Rocher se fait solliciter par le ministre Paul Gérin-Lajoie pour faire partie de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec (mieux connue sous le nom de commission Parent). Même s'il était réticent au départ, cette implication fut majeure dans l'œuvre de Guy Rocher, mais aussi pour toute la société québécoise. « De toutes les commissions royales d'enquête de l'époque, la commission Parent fut la plus marquante », soutient Yvan Perrier, professeur au Département d'histoire, de géographie et des sciences sociales au cégep du Vieux Montréal. Le rapport Parent (en plusieurs tomes) a donné au Québec « un véritable système d'éducation public, une réelle démocratisation de l'éducation, et le développement du secondaire et du postsecondaire. C'est phénoménal », récapitule Claude Lessard, professeur émérite au Département d'administration et fondements de l'éducation de l'Université de Montréal.

La commission Parent marque en effet l'entrée de l'État québécois dans le monde de l'éducation, auparavant contrôlé par l'Église. En pleine période d'après-guerre, le Québec, en mutation, a besoin de se moderniser. « Notre système d'éducation était complètement déphasé », observe M. Lessard. Le baby-boom, l'urbanisation et l'industrialisation changent la réalité socio-économique au Québec comme ailleurs dans le monde. « On entre dans la société du savoir, et le système scolaire doit être adapté aux nouveaux enjeux du marché », explique M. Perrier.

Création des commissions scolaires, déconcentration, mise en place d'un réseau de cégeps et de celui de l'Université du Québec ; les répercussions de la commission Parent ont façonné le Québec d'aujourd'hui. Actif dans plusieurs comités de la commission, Guy Rocher joue un rôle important de médiateur, d'idéateur et de leader positif, et sera, avec Jeanne Lapointe, le rédacteur principal des nombreux rapports.

### Démocratiser l'accès à l'éducation

La commission Parent laissera comme principal héritage la reconfiguration complète du système scolaire, de façon à permettre au plus grand nombre de s'éduquer. « Le rapport Parent, largement inspiré par des idéaux sociodémographiques, fut le document fondateur du système moderne d'éducation au

Québec », souligne Pierre Doray, professeur au Département de sociologie de l'UQAM. Le Québec faisait alors pierre figure, la province ayant le plus bas taux de scolarisation du Canada. Dans la province, seul un très faible pourcentage de Québécois francophones finissait sa 11<sup>e</sup> année (13 %) , et à peine 4 % faisaient des études universitaires (contre 11 % chez les anglophones).

Le père de quatre filles constate aussi à quel point le système scolaire est discriminant à l'endroit des filles. « Ça, il ne l'acceptait pas. Les grandes gagnantes de cette réforme sont les filles et les femmes », affirme M. Perrier. Par exemple, si les collèges classiques pour les garçons étaient subventionnés depuis 1922, ceux pour les filles ne le seront qu'en 1961.

Guy Rocher s'attaquera au dossier de la laïcisation du système scolaire. L'abolition des écoles normales et des collèges classiques, la mixité et la gratuité scolaire jusqu'au cégep ouvrent grand la porte du système d'éducation aux jeunes comme aux adultes, aux garçons comme aux filles. « Il n'y a pas de chapitre sur les filles dans le rapport de la commission, mais c'est une évidence : il y a une seule et même éducation. Ça a poussé la scolarisation des filles et rendu ça irréversible », fait valoir M. Lessard.

### La loi 101 : terminer le travail de la commission Parent

En 1977, Guy Rocher se laisse convaincre par son ancien camarade du collège de l'Assomption, Camille Laurin, de devenir son sous-ministre. Laurin s'est vu confier par René Lévesque la responsabilité de dessiner la politique linguistique du Québec. « Guy Rocher excellait dans ce genre de fonction. C'était un conseiller de haut niveau », avance Pierre Lucier.

Pour Guy Rocher, c'est l'occasion de poursuivre le travail sur la langue entamé avec la commission Parent, mais qui n'avait pas abouti. À l'époque, la fréquentation des écoles anglaises par les nouveaux arrivants avait déstabilisé le sociologue. « Le rapport Parent n'avait pas réglé ça », note M. Lucier.

« Il n'y a pas de chapitre sur les filles dans le rapport de la commission [Parent], mais c'est une évidence : il y a une seule et même éducation. Ça a poussé la scolarisation des filles et rendu ça irréversible. »

La Centrale des syndicats du Québec remercie **Guy Rocher**, visionnaire et allié de l'éducation, et salue son apport d'une ampleur monumentale !



Centrale des syndicats du Québec

lacsq.org



Pour souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire des cégeps en 2017, le Cégep du Vieux Montréal a inauguré l'espace Guy-Rocher, un lieu propice aux échanges, à l'enseignement et aux activités étudiantes.

CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL



# Acteur et penseur du changement social

## INTELLECTUEL ENGAGÉ

SUITE DE LA PAGE D 1

Qu'à cela ne tienne, la Confédération des travailleurs catholiques canadiens (l'ancêtre de la CSN) lui offre une bourse pour qu'il puisse étudier à l'Université Harvard, sous la direction de Talcott Parsons. Il y rédige une thèse de doctorat sur les rapports de pouvoir entre l'Église et l'État en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle.

### La réforme, plutôt que la révolution

Il retourne ensuite enseigner à l'Université Laval, avant de passer à l'Université de Montréal en 1960. En 1968 et 1969, il publie trois tomes d'un ouvrage majeur : *Introduction à la sociologie générale*. Il s'agit du premier livre qui permet d'enseigner en français les éléments fondamentaux de la sociologie.

Il affine pendant cette période sa pensée sociologique, notamment sa vision du changement social et des processus qui le rendent possible. Dans les années 1960-1970, un grand nombre de sociologues, pétris de marxisme, s'intéressent surtout à la sociologie des révolutions.

Guy Rocher préfère celle des réformes. Il rappelle que depuis la prise du pouvoir par les bolcheviks en octobre 1917 en Russie, il n'y a pas eu de révolution en Occident. Les sociétés qui misent sur des États de droit ont plutôt évolué à coups de réformes, basées sur des rationalités juridiques. Il s'intéressera d'ailleurs dans sa carrière à la sociologie du droit, puisque c'est essentiellement par les lois, les règlements et les normes que le pouvoir politique façonne les sociétés.

Contrairement aux sociologues marxistes, Guy Rocher refuse l'idée que des lois historiques immuables pré-déterminent les bouleversements sociaux. Pour lui, aucun changement n'est nécessaire ni irréversible. « Il croit aux contingences et au rôle des acteurs sociaux qui se mobilisent et qui réagissent, dans un sens ou dans l'autre, à ces contingences, explique Pierre Duchesne. C'est d'ailleurs pourquoi il a lui-même été autant un acteur qu'un penseur du changement social. »

### Pour une éducation accessible

Son action se fera notamment sentir dans le domaine de l'éducation. D'abord par son enseignement sur plusieurs décennies, bien sûr. Mais aussi par sa participation, de 1961 à 1966, à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec (commission Parent).

Celle-ci a complètement métamorphosé l'éducation au Québec. Elle a mené à la création d'un ministère de l'Éducation, ce qui revenait à retirer cette responsabilité à l'Église catholique. Elle a remplacé les collèges classiques par des écoles secondaires publiques et mixtes, en plus de faire naître les cégeps. Elle a en outre contribué à la fondation de l'Université du Québec.

« Cet épisode montre bien le genre d'homme qu'il est, souligne Pierre Duchesne. Malgré sa foi catholique, il a reconnu le besoin de placer l'éducation sous la responsabilité de l'État. Lui qui avait adoré le cours classique a aussi admis qu'il était trop élitiste et qu'il devait être troqué pour une école publique plus accessible. »

Dans un texte publié dans le *Bulletin d'histoire politique* en 2004, Guy Rocher soutenait que le rapport Parent incarnait les aspirations de modernité et de démocratisation de la société québécoise.

« Nous rejetons tous les deux les critiques virulentes qui tentent de tisser un lien entre la réforme des années 1960 et la crise actuelle en éducation, martèle Gérard Bouchard. Le système actuel n'est pas celui dont les auteurs du rapport Parent avaient rêvé. » En 2020, Guy

## L'influence de la Jeunesse étudiante catholique

Guy Rocher a milité à la centrale de la Jeunesse étudiante catholique (JEC) de 1943 à 1947, et l'a même présidée de 1943 à 1945. Ce passage dans le plus gros mouvement jeunesse de l'époque l'a profondément marqué. Dans les années 1940, la JEC comptait plus de 20 000 membres. Son journal *Vie étudiante* tirait à 45 000 exemplaires. Des figures très connues tels Simonne Monet-Chartrand, Jeanne Sauvé, Gérard Pelletier et Claude Ryan l'ont fréquentée.

« Ce mouvement s'intéressait aux questions spirituelles, mais comportait surtout une forte dimension d'analyse et d'action sociale », souligne Louise Bienvenue, professeure d'histoire à l'Université de Sherbrooke. La JEC offrait de nombreux services, comme des caisses d'épargne, des camps de vacances, des ciné-clubs, etc.

L'aumônier belge Joseph Cardijn, qui a instauré cette forme d'encadrement de la jeunesse en Europe, prônait la méthode « Voir-Juger-Agir ». « Il entendait par là que l'on devait récolter des informations objectives sur son milieu, puis les évaluer, pour finalement entrevoir des moyens d'action », explique M<sup>me</sup> Bienvenue.

Les membres de la JEC étaient donc invités à étudier les rapports des jeunes au travail, à l'éducation, à la famille et à la religion, entre autres, pour comprendre leurs vrais problèmes. « Cette approche a développé le goût de Guy Rocher envers l'étude du social et l'engagement, poursuit l'historienne. Elle lui a montré que les institutions pouvaient être réformées de l'intérieur par l'action de citoyens engagés. »

Jean-François Venne

Rocher s'en prenait d'ailleurs à l'école à trois vitesses québécoise et rappelait que les membres de la commission Parent voulaient abolir les subventions aux écoles privées.

### Débattre sans se braquer

Gérard Bouchard et Guy Rocher se sont par ailleurs opposés sur certains aspects de la laïcité. S'ils s'accordent sur les idées fondamentales (égalité des religions, liberté de conscience, séparation de l'Église et de l'État), ils s'affrontent au sujet du port de signes religieux, notamment par les enseignants, que Guy Rocher refuse. Il soutient que les enseignants doivent transmettre leurs connaissances, et non leurs croyances, à leurs élèves.

Or, cette opposition n'a en rien entamé leurs relations personnelles. « Même lorsque nous avons témoigné l'un à la suite de l'autre lors de la commission parlementaire sur la loi 21 pour défendre des visions contraires, cela n'a en rien compromis notre amitié », raconte Gérard Bouchard.

Il estime que cela devrait en inspirer quelques-uns, à une époque où nous peinons terriblement à débattre sagement de nos différences d'opinions. « C'est un homme modeste, malgré son grand savoir, et ses positions sont toujours ancrées dans la rationalité, soutient-il. Discuter avec lui n'est jamais un échange à sens unique. »

## Les cégeps, le grand héritage

Les cégeps font certainement partie des grands héritages de la commission Parent. « De tout ce que la commission Parent a fait, je pense que ce dont Guy Rocher est le plus fier et étonné, ce sont les cégeps. Il ne s'attendait pas à ce que ça ait un tel impact sur la société québécoise », confie Sébastien Piché, directeur des études au collège de Bois-de-Boulogne. Si le sociologue n'est pas le seul derrière cette idée, c'est lui qui aura le travail de défendre les cégeps auprès des institutions catholiques.

Cette structure unique crée un degré intermédiaire entre le secondaire et l'université, devenant une véritable porte d'entrée pour les études supérieures. Exit les collèges classiques, autrefois réservés à l'élite. « Il y avait cette volonté de démocratiser l'accès à l'éducation, mais aussi de permettre une mobilité sociale et scolaire », affirme M. Piché. La mise en place des cégeps, à même les écoles techniques et les collèges classiques, fut très rapide. « Le premier cégep est créé en 1967 et, deux ans plus tard, on en comptait une vingtaine », rappelle Pierre Doray.

Plutôt que d'être enfermé dans une filière (technique ou classique), tous les étudiants pourront accéder aux études universitaires grâce à une formation générale commune. Répartis partout sur le territoire québécois, les cégeps contribuent également au développement des régions. « C'est là où on trouve le plus haut niveau d'expertise dans bien des régions », remarque M. Piché.

## Des universités régionales

Si la démocratisation de l'éducation commence par les cégeps, la régionalisation de l'accès à l'enseignement supérieur passera également par la création du réseau des Universités du Québec (UQ). C'est à Guy Rocher que le ministre Gérin-Lajoie confiera le mandat de présider le comité qui donnera naissance à l'UQ. Plusieurs capitales régionales aspirent alors à accueillir une université, mais c'est un modèle de réseau d'universités avec des composants régionaux inspiré de la Californie qui est retenu.

Le réseau de l'UQ est fondé en 1968, et ses constituantes s'établissent à Chicoutimi (UQAC), Rimouski (UQAR), Trois-Rivières (UQTR), et Montréal (UQAM). Se joindront ensuite l'UQO (Outaouais) et l'UQAT (Abitibi-Témiscamingue). « Dans les premières années, la majorité des étudiants de ces universités régionales étaient les premiers de leur famille à étudier aux études supérieures », indique Pierre Doray. En parallèle, d'autres structures intègrent le réseau. La TELUQ, notamment, veut suppléer au problème d'accès à l'éducation pour les personnes vivant en région lointaine grâce à l'éducation à distance. L'ENAP, elle, vise d'abord à former les fonctionnaires.

## La gratuité, encore et toujours

Guy Rocher a continué toute sa vie à s'impliquer et à se prononcer dans l'espace public sur les questions qui lui tenaient à cœur. En 2012, au cœur du Printemps érable, il cosigne avec Yvan Perrier une lettre ouverte pour appuyer la cause étudiante, qu'ils qualifient de « juste ». « Dès qu'il a été convaincu que la gratuité scolaire était une mesure qui s'inscrivait dans la logique de la justice sociale, Guy Rocher y a adhéré d'une manière indéfectible. Il n'a jamais renoncé à défendre cette revendication étudiante même dans un contexte supposé de rareté des ressources collectives », rappelle Yvan Perrier.

« La question de la gratuité lui tenait à cœur même avant la commission Parent », rappelle M. Perrier. En effet, celui qui s'est expatrié à Boston pour y terminer un doctorat à l'Université Harvard avait lui-même dû avoir recours à l'aide du père Georges-Henri Lévesque. « Guy Rocher a compris que pour étudier, ça prenait de l'argent », raconte-t-il. Habité par les questions de justice sociale, « il ne comprenait pas que des personnes avec une aptitude pour les études n'y aient pas accès pour une question d'argent », relate-t-il.

Lorsque Camille Laurin fait appel à lui, c'est l'occasion de poursuivre cette œuvre pour s'assurer que l'école n'anglicise pas les immigrants. « Il fallait trouver un critère pour la fréquentation des écoles anglaises », se souvient M. Lucier. C'est Guy Rocher, inspiré par une de ses filles, qui en vient à trouver le critère clé : accorder le droit de fréquenter une école anglaise aux enfants dont les parents sont allés eux-mêmes à l'école anglaise.

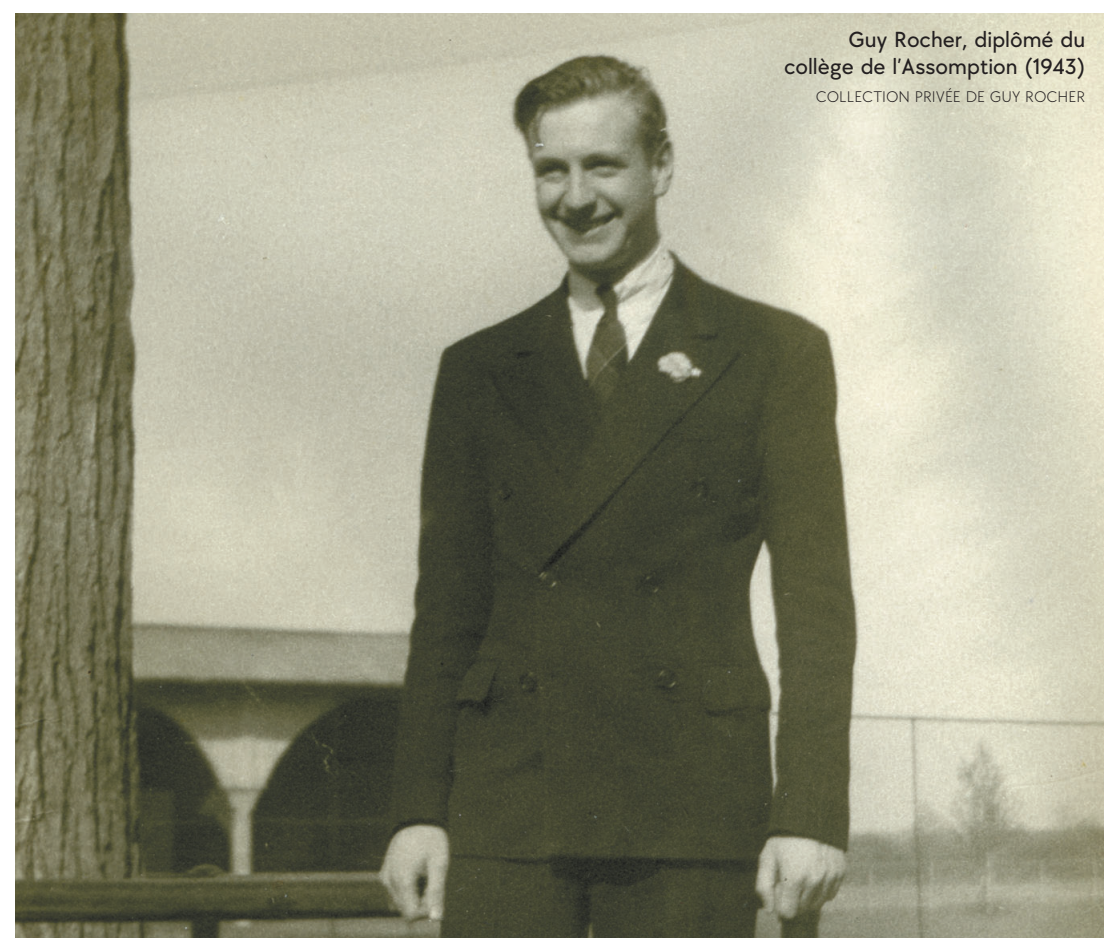
### De la déconfessionnalisation à la laïcité

Guy Rocher, qui s'est intéressé aux relations entre l'Église et l'État en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle dans sa thèse de doctorat, continuera tout le long de sa carrière à être un grand défenseur de la laïcité. La commission Parent, même si elle jetait les bases de la séparation entre l'Église et l'État, n'avait pas réussi à établir une véritable laïcité. « C'est pour lui extrêmement important de distancier l'éducation de l'autoritarisme religieux, tant [sur le] plan de la substance que dans son organisation », souligne M<sup>e</sup> Latour. « Ce n'est pas un anticléricalisme de position ; il a une grande spiritualité, une connaissance du religieux, et il a milité avec la Jeunesse étudiante chrétienne », précise-t-elle.

Au cours des années, celui-ci se prononcera de nombreuses fois dans la sphère publique. « Pour M. Rocher comme pour moi-même, il est important d'affirmer la laïcité de l'État québécois et d'en faire un principe fondateur du Québec du XXI<sup>e</sup> siècle », témoigne M<sup>e</sup> Latour. En 2010, ceux-ci, avec Daniel Baril et d'autres, cosignent la *Déclaration des Intellectuels pour la laïcité* et déposent un mémoire en commission parlementaire. Conférences, publications, consultations par le gouvernement s'enchaîneront.

« Une des contributions de Guy Rocher au chantier de la laïcité de l'État est sa profondeur de vue », souligne M<sup>e</sup> Latour. « Il a amené un élément crucial dans la pensée sociétale et dans la définition de la laïcité, soit l'importance de l'éducation et de l'autonomie de pensée », ajoute-t-elle. Ce travail inlassable et bénévole sera couronné par l'adoption, en 2019, de la Loi sur la laïcité de l'État (projet de loi 21).

Toute sa vie, Guy Rocher aura travaillé à faire avancer le Québec dans la modernité, tout en protégeant sa langue et sa culture. « Guy Rocher a joué le rôle d'accompagnateur dans notre société ; il était critique, inspirant, constant, et avait la capacité de rassembler les gens », conclut M. Lucier.



Guy Rocher, diplômé du collège de l'Assomption (1943)  
COLLECTION PRIVÉE DE GUY ROCHER

Ce cahier spécial a été produit par l'équipe des publications spéciales du *Devoir*, relevant du marketing. La rédaction du *Devoir* n'y a pas pris part.



# Le changement social, une réforme à la fois



« Il y a beaucoup plus de réformes que de révolutions. La plupart des changements sociaux sont établis par un pas de côté. Le droit en est un très bel exemple », estime Pierre Noreau, professeur en droit à l'UdeM.

GETTY IMAGES

L'énigme du changement social. Voilà ce qui a toujours habité Guy Rocher qui, en plus d'être un éminent sociologue, est aussi un intellectuel et un citoyen engagé. C'est ce qui l'a poussé à s'intéresser à la sociologie des réformes au Québec, une voie qui avait été très peu étudiée avant lui, et à se pencher sur la sociologie du droit, qui permet de mettre en œuvre ces profonds changements.

CAMILLE LAURIN-DESJARDINS  
COLLABORATION SPÉCIALE

« Quand les sociologues observent la réalité, ils se rendent compte que la plupart du temps, les choses ne semblent pas changer, avance

Yan Sénéchal, chargé de cours au Département de sociologie et à la Faculté de droit de l'Université de Montréal (UdeM). Puis, il y a des choses qui, en définitive, semblent se transformer, mais ça prend du temps. Et parfois, il y a des choses qui changent beaucoup plus rapidement.

Mais pourquoi ? L'explication du changement social, c'est une énigme pour le sociologue. »

Le changement social, c'est d'ailleurs le titre du troisième et dernier tome de la célèbre *Introduction à la sociologie générale* de Guy Rocher, paru en 1969.

En général, les sociologues se sont beaucoup intéressés aux grandes révolutions dans l'histoire, comme la Révolution française ou la révolution bolchevique, et c'est bien normal, puisqu'il s'agit de phénomènes assez spectaculaires. Mais d'autres changements sociaux, même s'ils ne s'inscrivent pas dans une grande révolution, sont tout aussi dignes d'intérêt, selon Guy Rocher.

En s'inspirant du sociologue français Alexis de Tocqueville, mort en

« C'est assez drôle qu'on parle de Révolution tranquille. [...] J'ai tendance à dire à mes étudiants qu'on pourrait aussi appeler cette période du Québec une "réformation radicale". »

1859, Guy Rocher avance que dans les sociétés démocratiques où le niveau de vie s'est relativement stabilisé — bien qu'il y ait toujours des inégalités —, les révolutions vont devenir de plus en plus rares, sinon inexistantes.

« Est-ce que ça veut dire qu'il n'y a plus de changement social dans les sociétés démocratiques ? Rocher va dire : "Évidemment pas." Il y a encore d'autres sources de changement social, et une des sources qu'on a vraiment peu étudiées, ce sont les réformes », explique Yan Sénéchal, qui est également coordonnateur scientifique du projet Accès au droit et à la justice (ADAJ) au Centre de recherche en droit public (CRDP) de l'UdeM.

Les réformes sont un mécanisme important de transformation dans les sociétés démocratiques, ajoute-t-il.

## De grandes réformes... ou de petites révolutions

« Il y a beaucoup plus de réformes que de révolutions, abonde Pierre Noreau, professeur titulaire à la Faculté de droit de l'UdeM. La plupart des changements sociaux sont établis par un pas de côté. Le droit en est un très bel exemple. En général, quand on change de loi, on essaie de voir si on peut utiliser une structure juridique qui existe déjà, et on fait un pas de côté. On va juste un petit peu plus loin. Les grandes avancées et les pas en avant sont moins nombreux. »

« C'est assez drôle qu'on parle de Révolution tranquille, d'ailleurs ! lance Yan Sénéchal. Moi, j'ai tendance à dire à mes étudiants qu'on pourrait aussi appeler cette période du Québec une "réformation radicale". Il y a eu beaucoup de réformes, notamment en santé et en éducation. »

Des réformes auxquelles a participé activement Guy Rocher, particulièrement celle de l'éducation, en tant que commissaire de la commission Parent.

Par la suite, il sera sous-ministre au développement culturel et social, au sein des gouvernements du Parti québécois, et collaborera à l'écriture de la Charte de la langue française, la loi 101, aux côtés de Camille Laurin.

## La sociologie du droit

Ces expériences en politique et son intérêt pour la sociologie des réformes ont amené Guy Rocher à étudier plus largement la façon dont une politique publique est mise en œuvre : d'où émerge-t-elle, comment se traduit-elle dans la réalité et dans la

## Guy Rocher : l'Université du Québec souligne le centenaire d'un grand bâtisseur

À travers les époques, chaque société a su compter sur des bâtisseurs ayant participé au développement de leur collectivité. Au Québec, Guy Rocher exemplifie parfaitement ces personnes dont les idées et l'implication sociale contribuent jour après jour à façonner les institutions au cœur de la vie collective.

Le centenaire de ce grand sociologue est une occasion unique pour les chefs et les cheffes de l'Université du Québec (UQ) de souligner le rôle de M. Rocher dans la création de l'UQ et de reconnaître la pérennité de ses idéaux dans le développement de nos établissements.

Au cœur de la réflexion de M. Rocher se trouve encore aujourd'hui la notion d'accessibilité à l'enseignement supérieur. Ce qu'il qualifiait avec ses collègues de la Commission Parent de « démocratisation » de l'université se voulait une façon de permettre aux Québécois et aux Québécoises de poursuivre des études universitaires, peu importe leur lieu de résidence. Il était anormal selon les commissaires que dans une société dotée d'un grand territoire comme le Québec, les étudiantes et étudiants soient contraints de quitter leur région afin d'avoir accès aux études supérieures. D'autant plus que les francophones étaient sous-représentés dans le secteur universitaire, notamment pour des raisons d'ordre géographique, linguistique et financier.

Pour répondre à la croissance démographique liée au baby-boom d'après-guerre et à la tertiarisation de l'économie, de nouvelles universités devaient voir le jour partout sur le territoire, y compris à Montréal où la population francophone nécessitait la création d'une seconde université de langue française le plus tôt possible.

Pour y arriver tout en prenant acte de la place que devait désormais prendre l'État en enseignement supérieur, les nouvelles universités envisagées devaient être conçues suivant un nouveau modèle. Contrairement aux institutions à chartes existantes, celles-ci devaient être publiques. Comme le mentionne le rapport Parent, il fallait créer une « corporation de caractère public qui, tout en gardant vis-à-vis de l'État l'autonomie nécessaire, ait la responsabilité de l'administration et de la direction de l'établissement devant l'État et devant le public ».

Il était par ailleurs souhaitable que l'université s'ouvre aux « disciplines caractéristiques de la société moderne » pour répondre aux besoins croissants du Québec, c'est-à-dire l'administration publique, le commerce, le service social, les sciences de l'éducation et les autres disciplines au cours de laïcisation.

Tout au long de sa grande carrière, M. Rocher s'est dévoué à cet idéal d'université francophone accessible et sensible aux réalités locales et nationales. Encore aujourd'hui, cela définit l'Université du Québec et sa raison d'être. Présents dans plus de 40 municipalités et à distance, sur tout le territoire, les dix établissements de l'UQ mettent l'enseignement supérieur et la recherche à la portée des francophones et leur permettent de contribuer à la hauteur de leurs ambitions à la société québécoise.

Depuis 1968, c'est plus de 600 000 personnes qui ont obtenu un diplôme de l'Université du Québec. Comme le voulait M. Rocher dès les années 1960, des centaines de milliers de Québécois et de Québécoises ont donc pu accéder à l'enseignement supérieur sans quitter leur région. Ces personnes contribuent à la vitalité du Québec au quotidien, notamment en prenant leur place dans le réseau de la santé, dans le système d'éducation, dans l'appareil gouvernemental, dans le milieu culturel et dans l'industrie.

Quant à l'enseignement des « disciplines modernes », le souhait de la Commission Parent est chaque jour réalisé par l'Université du Québec. L'UQ forme en effet 50 % des infirmiers et infirmières, 30 % des ingénieurs et ingénieures, 50 % des enseignantes et enseignants, 44 % des psychologues et plus de 50 % des travailleuses sociales et travailleurs sociaux du Québec. De plus, l'offre de programme évolue sans cesse pour demeurer

en phase avec les exigences de notre époque. L'enracinement du réseau sur tout le territoire favorise le maintien des services publics en région où, par exemple, plus de 70 % des professionnels et des professionnelles du milieu de la santé sont des diplômés de l'UQ.

L'accessibilité est toutefois un travail de longue haleine. Lorsqu'on constate que 50 % des étudiants de l'Université du Québec sont encore et toujours des étudiants de première génération, force est de reconnaître que la société dont rêvait Guy Rocher n'est pas encore entièrement advenue. Même si l'UQ a indéniablement contribué à doubler, voire tripler le pourcentage de la population détenant un diplôme universitaire dans les régions, un travail important demeure à faire puisqu'en certains endroits du Québec, seulement 20 % des citoyens accèdent à l'université encore aujourd'hui.

Portée par l'idéal de M. Rocher en matière d'enseignement supérieur et désirant honorer la vision de cet intellectuel d'envergure, l'Université du Québec entend plus que jamais être un véhicule permettant au plus grand nombre de poursuivre des études universitaires en français et de profiter de cet important vecteur d'ascension sociale.

Alexandre Cloutier, président, UQ  
Stéphane Pallage, recteur, UQAM  
Christian Blanchette, recteur, UQTR  
Ghislain Samson, recteur, UQAC  
François Deschênes, recteur, UQAR  
Murielle Laberge, rectrice, UQO  
Vincent Rousson, recteur, UQAT  
Luc-Alain Giraldeau, directeur général, INRS  
Hugo Cyr, directeur général, ENAP  
François Gagnon, directeur général, ÉTS  
Lucie Laflamme, directrice générale, Université TÉLUQ

**UQ** UNIVERSITÉ  
DU QUÉBEC

UQAM UQTR UQAC UQAR UQO UQAT INRS ENAP ÉTS TÉLUQ



loi ? C'est ce qui a poussé le grand sociologue à étudier la sociologie du droit, explique Pierre Noreau, qui a travaillé avec Guy Rocher sur une réforme de la santé qui s'appuyait sur un projet de loi construit dans la foulée du rapport Rochon, déposé en 1988 à la suite de la Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux.

« Son passage dans l'appareil gouvernemental l'a amené à réaliser la place que le droit prenait, le fait que l'État s'exprime par la loi... ç'a représenté pour lui un intérêt nouveau », ajoute M. Noreau.

À l'époque, au tournant des années 1980, la sociologie du droit était un domaine qui avait été assez peu étudié au Québec. En développant les concepts de « pluralisme juridique », d'« ordres juridiques » et d'« internormativité », Guy Rocher démontre que le droit de l'État, donc les lois et les règlements, est organisé autour de caractéristiques qui ne sont pas propres à l'État, en fait, mais qu'on retrouve également dans beaucoup d'autres champs sociaux. On peut penser à la religion, aux associations sportives ou encore au monde du travail.

« Ça ouvrirait la canne du droit, parce que autrement, le droit est une canne fermée, un ensemble clos qui trouve sa cohérence par lui-même », croit Pierre Noreau.

« Je pense que ç'a eu un impact important, à terme, sur la formation en droit, parce que ça oblige à réfléchir avec les étudiants : telle loi, elle va s'appliquer comment ? ajoute-t-il. La loi, sa vocation, c'est de s'appliquer à des milieux qui existent déjà et qui ont déjà un certain nombre de règles. »

#### Les effets d'une loi

Guy Rocher a aussi développé les concepts d'efficacité et d'effectivité du droit : une fois qu'une loi est adoptée, quels sont ses effets réels ? « Il s'est intéressé au fait que dans certains cas, la norme a un effet réel, et dans d'autres cas, un effet plus symbolique. Parfois, elle a des effets immédiats, et parfois, des effets à retardement. Et dans certains cas, elle a des effets que tu n'attendais pas. Qui ne sont pas nécessairement mauvais... Mais il faut savoir que les comportements encadrés par la loi sont des comportements tenus par des humains. Il y a des lois qui n'ont aucun effet. »

Le professeur cite en exemple la loi qui interdit aux mineurs d'acheter du tabac : même si un jeune de moins de 18 ans ne peut pas acheter de cigarettes dans un dépanneur, s'il

#### CE QU'IL EN DIT...

## « Je m'étonne encore de la rapidité à laquelle la société québécoise a changé »

LEILA JOLIN-DAHEL  
COLLABORATION SPÉCIALE

Même en soufflant 100 bougies, Guy Rocher croit toujours « profondément » en la démocratie et estime que le Québec est un parfait exemple d'une telle société.

« C'est peut-être ce à quoi j'ai le plus cru de toute ma vie », souligne le sociologue. Il ajoute que les dictatures mises en place dans certains pays ne cessent de le convaincre de la nécessité d'exister dans une société démocratique. « La démocratie, ce n'est pas seulement parlementaire. C'est une véritable société démocratique dans ses racines, son mode de réflexion, sa manière d'agir, et qui tend à être la plus égalitaire possible, tout en étant en même temps préoccupée par la liberté, décrit-il. C'est un droit fondamental de penser, de dire, d'écrire ce qu'on veut. »

À la veille de son 100<sup>e</sup> anniversaire, le sociologue persiste et signe : il reste convaincu que les démocraties occidentales sont des États de droit et qu'elles se prêtent davantage à des réformes qu'à des révolutions. Il souligne d'ailleurs le cas exceptionnel du Québec, en matière d'évolution, selon lui. « Je m'étonne encore de la rapidité à laquelle la société québécoise a



De jeunes manifestants font le signe de la paix lors d'une manifestation en français à Montréal, le 30 octobre 1969. PETER BREGG ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

changé entre 1950 et l'an 2000. Je ne connais pas d'autres sociétés qui ont avancé si vite », dit-il, abordant le passage d'une provin-

ce régie par la religion catholique vers un État laïque. « Ça s'est fait sans effusion de sang, sans manifestation, sans grande brisure à

l'intérieur de la communauté, et c'est quand même assez formidable », observe-t-il.

Alors que les États de dictature infligent un « mode de pensée unique », dit-il, avec des interventions du pouvoir en place, les sociétés démocratiques comme le Québec « imposent la solidarité par la base ». « La démocratie est faite par des groupes, des institutions, des mouvements sociaux, des organismes communautaires, des syndicats, des ordres professionnels, etc. Ils animent la société et font vie commune », illustre le sociologue.

Mais la culture de consommation, au Québec comme ailleurs, reste la principale force de résistance à l'évolution. « Je trouve que nous sommes souvent davantage des consommateurs que des citoyens, à tous les égards, croit-il. Cette attitude n'est pas favorable à une perspective de changement. On est confortables et c'est ça qui est peut-être notre frein majeur. Nous sommes dans un pays riche, paisible, avec des ressources naturelles abondantes. Et c'est notre principal obstacle en ce moment. »

Malgré les imperfections qu'on y retrouve, Guy Rocher estime avoir « beaucoup apprécié vivre dans une société québécoise aussi démocratique qu'elle l'est. Je continue à valoriser cette société, cette démocratie ».

veut fumer, il n'aura pas trop de difficulté à en trouver.

#### Le changement... et après ?

Son travail autour de la sociologie des réformes a également mené Guy Rocher à faire le constat que les partis politiques qui ont un jour prôné le changement progressiste — soit le

Parti québécois et le Parti libéral du Québec — se sont transformés en « force d'inertie ».

Il y a peut-être une forme de paradoxe dans la perspective du changement social, souligne Yan Sénéchal.

« Comment des acteurs qui ont été au cœur du changement social et qui en ont fait la promotion, une fois que

ce changement social s'est instauré, se sont transformés en force d'inertie par rapport à ce changement social ? C'est comme si une fois qu'ils avaient changé les choses, c'était terminé. »

Depuis de nombreuses années, Guy Rocher répète (avec beaucoup d'autres) que le Québec devrait mettre sur pied une deuxième commission Pa-

rent. Mais qui voudra s'attaquer à ce défi monstrueux ?

« Quand je vois les forces d'inertie, j'ai l'impression que, peut-être plus que jamais, les politiciens sont vraiment dans un calendrier électoral, c'est-à-dire dans une pensée de plus ou moins quatre ans », conclut Yan Sénéchal.



Pour démocratiser l'accès à l'éducation, la commission Parent s'est inspirée de ce qui se pratiquait à l'international. Sur cette photo datant de 1963, on voit Guy Rocher (à gauche) aux côtés de Jeanne Lapointe, de David Munroe et du directeur de l'école qu'ils sont en train de visiter à Stockholm, en Suède. COLLECTION PRIVÉE DE GUY ROCHER

## Un acteur de la modernisation du Québec

Guy Rocher est à l'origine de plusieurs changements majeurs et a contribué à la Révolution tranquille des années 1960, participant ainsi à la modernisation du Québec. En tant qu'acteur et penseur politique, il influence aujourd'hui encore le débat public.

MARIE-HÉLÈNE DUFAYS  
COLLABORATION SPÉCIALE

Les nombreuses contributions de Guy Rocher à la vie politique en font l'un des architectes ayant participé à la modernisation du Québec. Bien

que son passage au gouvernement ait été bref, son empreinte sur la société est notable et ses idées perdurent jusqu'à nos jours.

#### Contribution politique majeure

Guy Rocher a grandement contribué à la démocratisation de l'accès à

l'éducation en tant que membre de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, aussi appelée commission Parent, en 1961. Les recommandations issues du rapport Parent ont permis une restructuration de l'enseignement québécois et ont donné

lieu à la création des cégeps ainsi que du réseau de l'Université du Québec. Cette série de réformes s'inscrit dans la vague de réformes de la Révolution tranquille.

Il s'est engagé directement dans la vie politique en étant fonctionnaire au sein du gouvernement du Québec, en 1970, comme secrétaire général associé au Conseil exécutif. Il a ensuite été sous-ministre, d'abord au Développement culturel en 1977, puis au Développement social en 1981. C'est à ce moment qu'il a corédigé, à la demande du ministre Camille Laurin, sous René Lévesque, la Charte de la langue française, aussi connue sous le nom de loi 101. Cette loi constitue sa « grande œuvre », selon Karim Benyekhlef, professeur titulaire à la Faculté de droit de l'Université de Montréal et codirecteur de l'ouvrage *Guy Rocher. Le savant et le politique*. Les droits collectifs, économiques et sociaux étaient d'une grande importance pour Guy Rocher et se sont traduits concrètement par la Charte de la langue française, qui était destinée « à un peuple », poursuit-il. Sa connaissance du droit lui a par ailleurs permis de raffiner sa pensée et a contribué à cette « importante participation », explique le professeur.

Louise Harel, ancienne ministre et présidente de l'Assemblée nationale, considère que son opposition au multiculturalisme a été « déterminante dans la réflexion du mouvement souverainiste » et reconnaît d'ailleurs s'être « beaucoup inspirée des écrits de Guy Rocher » dans son propre travail.

#### L'intellectuel engagé dans l'agora québécoise

Louise Harel estime que le sociologue, professeur et politique est en « osmose totale avec la société québécoise », qu'il a réussi à faire évoluer. « La Révolution tranquille ne s'est pas faite que dans des cabinets ministériels, mais aussi dans l'agora, au cours d'échanges, de débats publics et discussions », signale Karim Benyekhlef. C'est également en ce sens que Guy Rocher a été un acteur majeur et a « accompagné [le] développement » de la société québécoise. En étant l'un des premiers intellectuels à étudier à l'étranger, il a réussi à amener au Québec « une vision moderne, progressiste de la société, dégagée des pesanteurs institutionnelles et religieuses de l'époque », ajoute-t-il.

Intellectuel engagé, profondément inscrit au cœur des débats publics de

son temps, Guy Rocher a toujours affirmé des positions « courageuses », et ce, dès la Révolution tranquille, estime Louise Harel. Son opposition à la loi sur le multiculturalisme témoigne d'ailleurs d'un grand courage « pour le contexte de l'époque », car il a été l'un des seuls à dénoncer « ouvertement la loi des mesures de guerre ». Pour l'ancienne présidente de l'Assemblée nationale, sa vie politique entière est d'ailleurs caractérisée par le courage, que ce soit à l'école des sciences sociales du père Georges-Henri Lévesque, à l'Université Laval, lors de son opposition au premier ministre Duplessis, lors de la grève de l'amiante, ou encore lors de la crise d'Octobre. L'ancienne ministre Louise Harel rappelle qu'il a toujours été un homme d'ouverture et de dialogue, et ce, dès 1943, lorsqu'il était militant au sein de la Jeunesse étudiante catholique.

**En étant l'un des premiers intellectuels à étudier à l'étranger, Guy Rocher a réussi à amener au Québec « une vision moderne, progressiste de la société, dégagée des pesanteurs institutionnelles et religieuses de l'époque »**

Pour Karim Benyekhlef, la grande cohérence intellectuelle dont fait preuve Guy Rocher est marquante. « Il n'a jamais retourné sa veste ou fait de compromis sur ses positions politiques », que ce soit dans son engagement intellectuel ou dans son action politique. Aujourd'hui encore, son regard reste pertinent, car il est « d'une extrême présence au monde et à l'actualité », affirme l'ancienne ministre. Dans la même veine, Karim Benyekhlef considère que son héritage [dans le débat politique actuel] est important, notamment dans la dimension collective des droits « qui est fondamentale et peut constituer le socle de la société de demain », poursuit le professeur de droit.





La pensée de Guy Rocher aura façonné la sociologie québécoise ; même au crépuscule de sa carrière, cet intellectuel demeure d'une grande actualité. VALÉRIAN MAZATAUD ARCHIVES LE DEVOIR

## Un géant de la sociologie

Guy Rocher, sociologue : c'est ainsi que ce géant de l'histoire québécoise est souvent désigné dans les médias, soulignant l'importance de son legs sur la discipline qu'il affectionne. Regard sur la vision théorique du « sociologue du Québec ».

GABRIELLE ANCTIL  
COLLABORATION SPÉCIALE

Il s'en est fallu de peu pour que Guy Rocher devienne sociologue des religions. Ayant découvert le domaine au cours de la rédaction de son mémoire de maîtrise, il y voit des avenues inexplorées et l'occasion de documenter le monde qui l'entoure. « Le Québec baignait dans la religion, nos institutions baignaient dans la religion, donc pour moi, c'était le phénomène massif de la société », expliquera-t-il à son

biographe, Pierre Duchesne. Les hasards de la vie en décident autrement et celui qui est aujourd'hui considéré comme « le sociologue du Québec » deviendra plutôt — avec le temps — un expert du droit.

### L'ère Parsons

« J'estime qu'il y a deux périodes dans la carrière sociologique de Guy Rocher », lance Michel Coutu, professeur associé à l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal. La première débute alors que l'étudiant se plonge dans le travail du

sociologue américain Talcott Parsons, qu'il découvre par hasard en déambulant dans la bibliothèque de la Faculté des sciences sociales à l'Université Laval, où il termine sa maîtrise.

Séduit, il décide d'obtenir un Ph. D. à Harvard sous la direction du chercheur, considéré par plusieurs comme « l'un des sociologues américains les plus influents du XX<sup>e</sup> siècle », écrit Pierre Duchesne dans la biographie qu'il consacre à Guy Rocher.

« Dans ce cadre-là, son intérêt est la sociologie générale », explique Michel Coutu. À l'époque, les étu-

dants en sociologie croient qu'ils seront eux-mêmes appelés à élaborer une vision globale de la société et Guy Rocher ne fait pas exception. Les ouvrages *Introduction à la sociologie générale*, paru en 1968 et 1969, et *Talcott Parsons et la sociologie américaine*, paru en 1972 aux Presses universitaires de France, sont typiques de cette époque, estime le juriste.

Guy Rocher ne publiera finalement jamais de théorie unificatrice de son cru. Cependant, grâce à son *Introduction à la sociologie générale*, il aura une influence majeure sur des centaines d'étudiants, au niveau collégial et universitaire. « C'est la bible des étudiants en sociologie », résume Caroline Senneville, présidente de la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Traduit en six langues et réédité à de multiples reprises, l'ouvrage de référence confirme le talent de pédagogue du sociologue et son influence sur cette science. « Les cours d'introduction ouvrent les yeux », souligne Barbara Thériault, professeure spécialisée en sociologie de l'Allemagne contemporaine à l'Université de Montréal. « On remarque qu'au cours du semestre, les étudiants se mettent à voir les choses d'une manière différente. Guy Rocher nous a un peu tous donné ça, il nous a éveillés à la sociologie. »

### Sur les traces de Max Weber

Le travail du sociologue s'interrompt quelques années, pour laisser place à l'homme politique. Guy Rocher revient cependant définitivement à ses premières amours en 1983, alors qu'il s'établit pour de bon comme chercheur au Centre de recherche en droit public (CRDP) de l'Université de Montréal.

Bien qu'il se soit intéressé au droit au début de ses études, le sociologue sent le besoin de « faire appel à une figure scientifique incontestée, apte à en imposer largement au juriste le plus imbu de son savoir », estime Michel Coutu. Il se tourne pour cela vers le sociologue et historien Max Weber, qui a aussi fortement influencé son directeur de thèse.

Lors de cette seconde phase de sa carrière, Guy Rocher développe une sociologie du droit. « C'est l'un des premiers au Québec à l'avoir fait », explique Michel Coutu avec admiration. Il forge durant son séjour au CRDP un concept concernant l'effectivité du droit, qu'il distingue de l'efficacité.

« Quand on parle d'efficacité, on se demande : l'objectif derrière l'adoption d'une loi a-t-il été atteint ? Si on

passé une loi pour réduire la pauvreté, y sommes-nous parvenus empiriquement ? » détaille le juriste. En comparaison, l'effectivité revient à s'intéresser à toutes les répercussions d'une même loi, incluant celles qui n'étaient pas attendues. « Le but de la loi sur la prohibition aux États-Unis était de diminuer la consommation d'alcool et la violence familiale, cite-t-il en exemple. Mais un effet pervers de celle-ci a été de favoriser l'expansion du crime organisé. »

À cela peuvent s'ajouter les effets symboliques, par exemple une loi qui serait proposée même s'il est évident qu'elle n'aura pas les retombées désirées. « Le gouvernement le fait pour pouvoir dire à ses critiques qu'il a fait quelque chose », résume celui qui conseille souvent à ses étudiants d'adopter « l'approche Guy Rocher » pour réaliser des études de terrain. Ce rôle d'érudite ne l'empêche pas de

« On remarque qu'au cours du semestre, les étudiants se mettent à voir les choses d'une manière différente. Guy Rocher nous a un peu tous donné ça, il nous a éveillés à la sociologie. »

participer aux débats publics, rappelle Barbara Thériault : « Il est engagé dans la cité. Il signe ses textes en tant que sociologue. » Cette posture, inspirée de Weber, le mène à réfléchir à sa place dans la société.

La deuxième période de la sociologie de Guy Rocher ne se termine pas avec la publication d'un traité où il aurait pu résumer ses travaux, déplore Michel Coutu. « Dommage qu'il ait été autant débordé, à mesure qu'il devenait une référence intellectuelle incontournable au Québec. » Ce qui s'en rapproche le plus est peut-être l'ouvrage *Études de sociologie du droit et de l'éthique*, réédité en 2016.

La pensée de Guy Rocher aura façonné la sociologie québécoise ; même au crépuscule de sa carrière, cet intellectuel demeure d'une grande actualité. « L'expression dicte que tous les intellectuels sont des nains sur des épaules de géants », conclut Caroline Senneville. « Guy Rocher est ce géant. »

Université   
de Montréal  
et du monde.



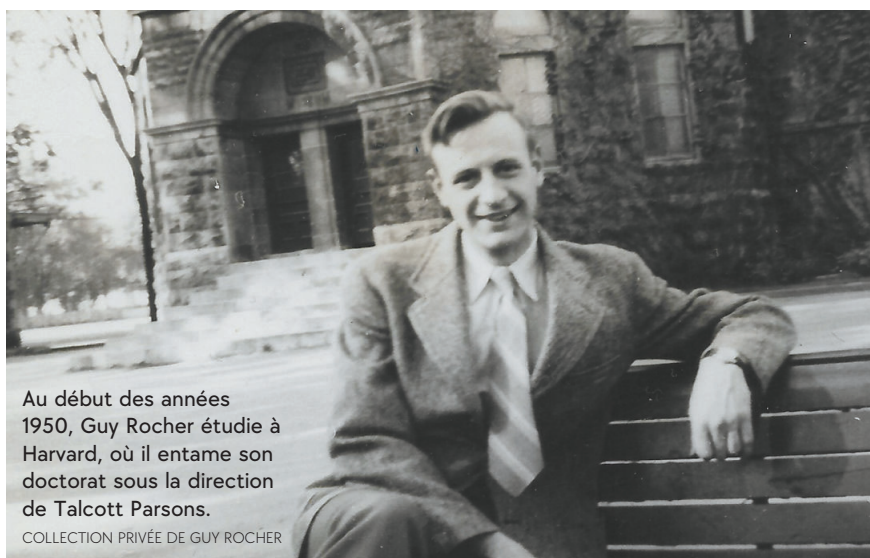
Merci pour tout,  
monsieur Rocher!

Il a signé une œuvre immense, initié plusieurs générations à la sociologie, jeté les bases de notre système d'éducation, défendu la langue française et lutté pour une société laïque et ouverte sur le monde.

L'Université de Montréal salue la longue et exceptionnelle contribution de son professeur émérite Guy Rocher à la construction du Québec moderne.

Joyeux anniversaire, monsieur Rocher!





Au début des années 1950, Guy Rocher étudie à Harvard, où il entame son doctorat sous la direction de Talcott Parsons.  
COLLECTION PRIVÉE DE GUY ROCHER

## Coup de pouce syndical

Février 1949 : la grève de l'amiante éclate au Québec, galvanisant au passage le mouvement syndical. « Cette agitation sociale frappe la conscience du jeune étudiant en sociologie », écrit Pierre Duchesne dans sa biographie de Guy Rocher. Il décide d'aider à remplir la cagnotte des grévistes, geste qui lui attire les foudres des autorités universitaires et lui ferme les portes de l'Université Laval pour son doctorat. Il choisit de se rendre à Harvard, pour étudier auprès du célèbre Talcott Parsons. Mais, petit problème : il n'a plus un sou. « C'était difficile pour lui d'obtenir une bourse parce qu'il avait été étiqueté », raconte la présidente de la CSN, Caroline Senneville. Le père Georges-Henri Lévesque, mentor de l'étudiant, approche le secrétaire général de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (l'ancêtre de la CSN) et le convainc d'offrir une bourse au jeune homme. « C'était un geste de solidarité », résume la présidente. Cette amitié entre le syndicat et le sociologue se poursuivra tout au long de sa vie.

Caroline Senneville se souvient avec émotion de ses rencontres avec le Guy Rocher : « C'est quelqu'un qui a des valeurs progressistes, qui croit au collectif ». Sa carrière en témoigne largement.



En 1949, Guy Rocher s'implique financièrement dans la grève enclenchée par des milliers de mineurs d'Asbestos et de Thetford Mine, ce qui lui vaudra les foudres des autorités de l'Université Laval. CSN



Selon Guy Rocher, les humains auraient tout intérêt à s'inspirer de l'organisation des sociétés animales, notamment de la manière dont elles s'occupent de leurs petits. GETTY IMAGES

CE QU'IL EN DIT...

## La sociologie animale à la rescousse

LEÏLA JOLIN-DAHEL  
COLLABORATION SPÉCIALE

Durant un siècle, la pensée de Guy Rocher est demeurée originale. Le sociologue, même nonagénaire, s'est lancé il y a quelques années dans un nouveau plaidoyer, en affirmant que la sociologie aurait tout intérêt à s'attarder aux recherches sur les sociétés animales. Depuis quelques années, la science des animaux a connu un fort développement en Occident, observe le sociologue.

Intelligence, sensibilité, vie affective des mammifères, « on a beaucoup appris », estime-t-il. « Ça n'existait pas quand j'étais jeune. Les animaux étaient un peu comme une partie d'une nature morte. Mais, de plus en plus, on doit les voir au même degré que des vivants qui ont beaucoup en commun avec nous », croit Guy Rocher.

Il cite en exemple l'esprit de solidarité et l'absence de méchanceté dans les autres espèces qui peuplent la planète. « Par exemple, chez les animaux en général, il n'y a pas de cruauté, alors qu'on la trouve beaucoup chez les humains. On a vraiment une leçon à apprendre de la part des animaux sur ce point », dit-il, soulignant que des espèces en tuent d'autres pour se nourrir ou protéger leur territoire. « Mais ils ne le font pas gratuitement comme les humains peuvent le faire. Ils n'ont pas la cruauté et la hargne des humains », observe-t-il.

Guy Rocher estime également que les sociétés humaines pourraient tirer beaucoup d'enseignements en analysant les modes hiérarchiques dans le monde animal. « Ils sont égaux dans la hiérarchie. Ça nous apprend des choses sur le respect de la hiérarchie humaine, qui existe, qui est là. Mais les animaux la comprennent bien mieux que nous », croit-il.

Finalement, l'humanité gagnerait à s'inspirer de la façon dont certaines espèces s'occupent de leurs petits et les défendent, dans une optique de « bonté de la vie familiale animale ». « Ils peuvent nous servir d'exemple sur la manière dont ils savent les protéger et les entourer de tendresse, c'est étonnant. »

## Guy Rocher, le « père des cégeps », a 100 ans La démocratisation de l'enseignement supérieur doit se poursuivre

Auteur : Louis St-Jean

Alors qu'il célèbre son centenaire, Guy Rocher, « le père des cégeps », continue d'inspirer la société québécoise. Sa vision d'une éducation publique accessible, gratuite et démocratique, qui a modelé notre système d'enseignement, est plus actuelle que jamais. En tant que membre influent de la commission Parent, qui a mené à l'instauration du ministère de l'Éducation du Québec, il a fait entrer le Québec dans la modernité en posant les jalons de notre économie du savoir, désormais axée sur l'égalité des chances. Près de 60 ans après la création des cégeps, un constat s'impose : la démocratisation de l'enseignement supérieur n'est pas achevée et doit se poursuivre.

### Accessibilité et démocratisation : les piliers du rapport Parent

Guy Rocher a été guidé tout au long de son parcours par deux concepts clés : l'accessibilité et la démocratisation de l'enseignement supérieur, qui ont constitué la fondation du rapport Parent. Presque six décennies après l'avènement des cégeps, l'héritage de ce grand bâtisseur est résolument concret. « À l'automne 2022, 157 326 étudiants fréquentaient à temps plein l'un des 48 établissements d'enseignement collégial public du Québec. En 2032, ils seront plus de 180 000 », observe avec justesse Laurence Mallette-Léonard, présidente de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ). Un nombre impressionnant d'étudiants profitent d'une formation technique ou préuniversitaire de haute qualité, entièrement gratuite. Chez nos voisins du Sud, les étudiants doivent déboursier des milliers de dollars pour une telle éducation. « Cette gratuité, cette démocratisation, cela permet en 2024 à chacun d'accéder au cégep, qu'il s'agisse

de personnes en situation de handicap, de parents étudiants ou d'individus issus de milieux socioéconomiques défavorisés », renchérit la présidente de la FECQ.

### Les cégeps : un rempart contre l'élitisme

La création des cégeps a mis fin à un système élitiste favorisant les plus aisés. « L'un des buts majeurs de la réforme Parent était de démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur à une époque où peu de Québécois, surtout parmi les Canadiens français, allaient à l'université », rapporte Michaël Gaudreault, chercheur en statistiques chez ÉCOBES. L'implantation des cégeps à travers le Québec a permis d'élargir cet horizon aux études supérieures, en plus d'encourager les jeunes de toutes les régions et de tous les milieux sociaux à viser haut académiquement. « La proximité des cégeps est un facteur clé de réussite au secondaire, et les modèles statistiques le confirment. Les cégeps sont un outil essentiel dans la lutte contre les inégalités sociales », indique le chercheur.

### Un tournant décisif pour les femmes

La création des cégeps a marqué un tournant décisif pour l'accès des femmes à l'enseignement supérieur, déclenchant une révolution significative et une transformation profonde de la condition féminine. « Bien que la réforme ait encouragé la poursuite des études pour tous, l'effet le plus notable des travaux de Guy Rocher et de ses collègues, c'est l'augmentation de la diplomation féminine. Autrefois, les femmes ne pouvaient



« On doit retrouver l'élan de la Révolution tranquille. L'héritage de Guy Rocher est immense. C'est désormais la responsabilité de toute une société de le porter plus haut, plus loin. »

- Bernard Tremblay

envisager des carrières en médecine, en droit ou en génie. Maintenant, grâce aux cégeps, ces occasions sont ouvertes à toutes », affirme Laurence Mallette Léonard.

### La démocratisation des cégeps : poursuivre la mission

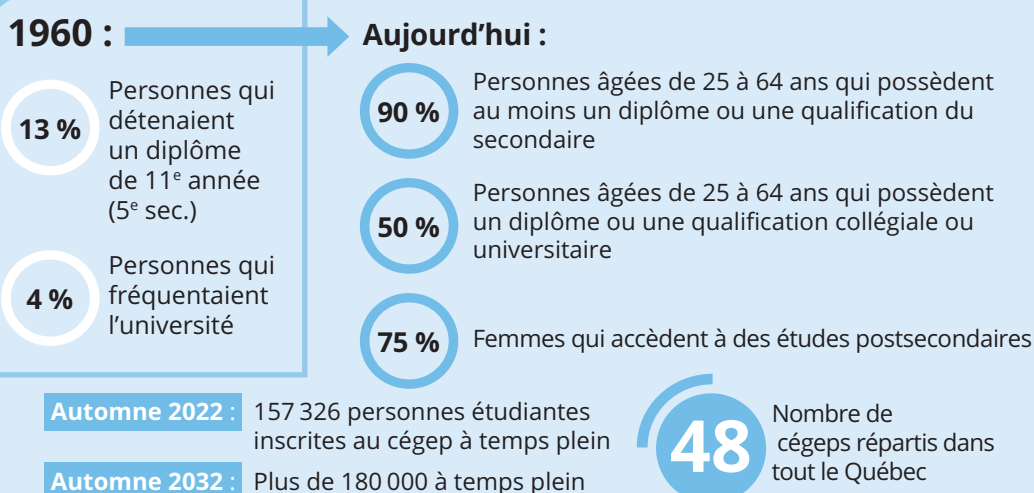
Guy Rocher le soulignait encore récemment : la création des cégeps est la retombée la plus significative issue des travaux du rapport Parent, notamment parce

PUBLICITÉ



qu'elle symbolise l'objectif premier de ce dernier : l'accès universel à l'enseignement supérieur. « Force est de constater que la démocratisation de l'enseignement supérieur n'est pas totalement achevée », souligne Bernard Tremblay. Le président-directeur général de la Fédération des cégeps insiste : « on doit retrouver l'élan de la Révolution tranquille ! » Alors que le Québec évolue dans une économie du savoir, la sous-scolarisation qui prévaut encore dans certaines régions et pour certains groupes de notre société est préoccupante. L'enseignement supérieur, dont font partie les cégeps et les universités, représente une clé incontournable pour l'émancipation des jeunes et des adultes. « Il importe de le reconnaître et de se doter d'une stratégie collective pour élaborer un nouveau chantier sur l'enseignement supérieur. L'héritage de Guy Rocher est immense. C'est désormais la responsabilité de toute une société de le porter plus haut, plus loin », réclame avec conviction Bernard Tremblay.

Ce contenu a été produit par la Fédération des cégeps. La rédaction du Devoir n'a pas été impliquée dans la production du contenu.







Le 13 décembre 1963, en tant que vice-doyen de la Faculté de sciences sociales de l'Université de Montréal, Guy Rocher dévoile la plaque commémorative du centenaire de Léon Gérin, premier sociologue canadien au Département de sociologie de l'université, en compagnie d'Hélène Gérin, sa fille, et de Paul Gérin-Lajoie, alors ministre de la Jeunesse. COLLECTION PRIVÉE DE GUY ROCHER

# La passion d'enseigner

Guy Rocher affirme que c'est au métier de professeur qu'il a attaché le plus d'importance

JEAN BENOÎT NADEAU  
COLLABORATION SPÉCIALE

Dans un entretien avec l'essayiste Georges Khal publié en 1989 sous le titre *Guy Rocher. Entre les rêves et l'histoire*, le sociologue Guy Rocher surprend quand son intervieweur lui demande ce qu'il considère comme sa plus grande réalisation.

On se serait attendu à ce qu'il réponde « mon rôle dans la commission Parent » (à laquelle on doit la création du ministère de l'Éducation et des cégeps). Ou, « ma contribution à la loi 101 » (il avait été sous-ministre de Camille Laurin). Ou encore, « mon œuvre majeure, *Introduction à la sociologie générale* », traduite en six langues.

Non. Guy Rocher répond simplement : « L'enseignement est la plus grande réalisation de ma vie. C'est là que je crois avoir mis le plus de cœur et de moi-même. [...] C'est à ce métier de professeur que j'ai attaché le plus d'importance. »

## D'abord professeur et pédagogue

Céline Saint-Pierre, professeure émérite de sociologie à l'UQAM, était du premier cours de sociologie qu'a donné Guy Rocher à son arrivée à l'Université de Montréal en 1960.

« J'ai découvert un grand professeur ayant des capacités pédagogiques exceptionnelles qui ne faisait pas de compromis sur les exigences de lectures et de travaux. Ses cours étaient minutieusement préparés, le contenu était dense, mais très structuré, stimulant et exigeant. »

À l'époque, cela faisait huit ans que Guy Rocher était revenu de Harvard, où il avait fait deux ans d'études doctorales avec le grand théoricien Talcott Parsons. Pendant les huit années où il a enseigné la sociologie à l'Université Laval, entre 1952 et 1960, Guy Rocher a terminé sa thèse doctorale tout en développant son fameux cours d'introduction obligatoire pour tous les étudiants de la Faculté des sciences sociales.

Lorsqu'il arrive à Montréal en 1960 pour diriger le nouveau département de sociologie de l'Université de Montréal – et devenir deux ans plus tard le vice-doyen de la Faculté des sciences sociales –, Guy Rocher a déjà marqué ses contemporains. « Ce cours d'introduction était sa marque de commerce. Mais il a été très important dans mon cheminement comme sociologue », raconte Louis Maheu, professeur émérite au Département de sociologie de l'Université de Montréal, qui a lui-même dirigé le Département de 1981 à 1984, et qui avait suivi le cours de Guy Rocher à son entrée à l'université en 1963.

« Il réussissait à soutenir l'attention de grands auditoriums. Il aimait les salles de cours et les échanges avec les étudiants », raconte Céline Saint-Pierre qui, comme étudiante, se destinait à une carrière de documentariste à l'ONF. Or, l'exemple professoral de Guy Rocher l'amène à bifurquer vers une carrière de professeur de plus de 30 ans avant d'être nommée présidente du Conseil supérieur de l'éducation, qu'elle a dirigé de 1997 à 2002. « Avec lui, j'ai compris la différence entre donner une conférence et donner un cours. »

Louis Maheu se rappelle que les étudiants étaient très conscients d'être devant un grand professeur qui les initiait aux différents courants : structuralisme, fonctionnalisme, marxisme, etc.

Ayant fait son doctorat à Paris avec Alain Touraine, Louis Maheu explique que Guy Rocher soutient parfaitement la comparaison avec le fondateur de la sociologie française. « Touraine a beaucoup écrit et discoursé, mais c'était lourd. Guy Rocher était d'une limpidité incroyable. Je n'ai jamais vu quelqu'un exprimer aussi clairement des idées aussi complexes avec une telle aisance. » D'autres grands sociologues, comme le Britannique Anthony Giddens et l'Américain Talcott Parsons, ont su exposer des idées riches, mais Guy Rocher était « le plus clair », dit-il. « Il pouvait manier à la fois une stratégie de communication et une stratégie d'exploration sans jamais diminuer la portée de ce qu'il disait. »

Guy Rocher donnait son cours de deux heures de manière magistrale, sans humour, mais avec une chaleur et une empathie qui soutenaient l'attention, évoque Céline Saint-Pierre,

qui décryptait le cours dans le séminaire d'accompagnement et dirigeait les étudiants dans un travail de terrain qui consistait à faire de la sociologie une profession de leur choix.

Un de ses mantras, souligne-t-elle, était d'amener les étudiants à résister à la tentation du n'importe quoi. « Tout le monde est un peu "sociologue", mais la vraie sociologie suppose une méthode, une rigueur scientifique et une maîtrise théorique. »

## Son monument

C'est précisément l'intention qu'il cite dans son livre en trois tomes publié en 1968-1969, *Introduction à la sociologie générale*. « J'ai précisément cherché [...] à ramener la démarche sociologique à sa problématique la plus fondamentale, de manière à concentrer l'attention sur les éléments essentiels de la sociologie, évitant de la sorte la dispersion du regard et de l'imagination dont souffrent trop souvent ceux qui s'initient à cette science. »

Guy Rocher a amorcé l'écriture de ce livre en 1966, tout en y réfléchissant depuis plusieurs années. À l'époque, confiait-il à Georges Khal, il était déjà conscient d'être le seul sociologue francophone à s'être spécialisé dans l'enseignement des éléments de sociologie. Il souhaitait faire la somme de 14 années d'enseignement, mais la commission Parent l'a beaucoup accaparé entre 1961 et 1966.

Louis Maheu croit que cet ouvrage est le monument de la carrière de Guy Rocher. Dans l'historiographie de cette science, encore naissante à l'époque, Guy Rocher occupe une niche très particulière, selon lui. « Le livre d'introduction typique va débiter avec le premier chapitre sur ce qu'est la sociologie pour ensuite expliquer la sociologie des religions, de l'éducation, de la famille, de la culture, des professions, de la stratification sociale, etc., chapitre par chapitre. »

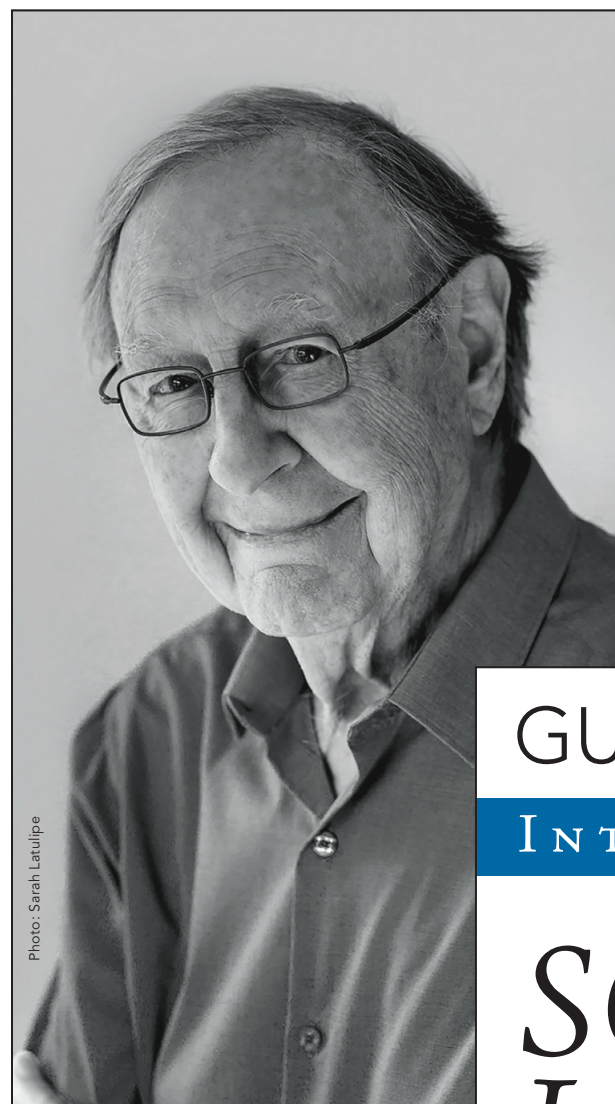
« Guy Rocher était d'une limpidité incroyable. Je n'ai jamais vu quelqu'un exprimer aussi clairement des idées aussi complexes avec une telle aisance. »

Or, Guy Rocher choisit plutôt de structurer son ouvrage autour d'une réflexion théorique en consacrant un tome à chacune de ces trois grandes questions : comment l'action humaine devient « sociale » ; comment la société s'organise ; et comment se fait le changement. « C'est une œuvre intellectuelle importante qui témoigne d'une démarche analytique très complexe et très maîtrisée. Pour réussir ça, ça prend du coffre intellectuel », affirme le professeur Maheu.

Avec ce livre, qui prolonge son cours, Guy Rocher cherche également à combler l'absence d'ouvrage général en français alors que les seuls ouvrages offerts sur la sociologie générale étaient en anglais. Céline Saint-Pierre explique avoir appris l'anglais à force d'essayer de comprendre ce qu'elle lisait. « Mais c'était profondément injuste parce qu'on lisait un livre pendant que les anglophones avaient le temps d'en lire quatre, raconte-t-elle. Le professeur est une interface importante, parce qu'il construit le langage sociologique, et Guy Rocher le faisait en français. »

Guy Rocher est alors, par ailleurs, le seul grand sociologue à faire le pont entre les courants européens et américains. En 1972, il publiait aux Presses universitaires de France *Talcott Parsons et la sociologie américaine*, que « les Français ne connaissaient pas », de l'aveu même d'Alain Touraine, raconte Louis Maheu.

Ce dernier, avec le recul des années, est frappé à la fois par l'influence de Guy Rocher, mais aussi par son désintéressement. « Une école de pensée "rochéenne", ça n'existe pas. C'est remarquable de la part d'un personnage aussi influent. Il n'a jamais obligé personne à adhérer à ce qu'il pensait ni imposé à quiconque de réfléchir dans aucun cadre préétabli. Parmi les grands sociologues, il se distingue par sa liberté. »



Guy Rocher est l'un des pères de la sociologie moderne. En 1968, il publie *Introduction à la sociologie générale*, un classique qui reste encore aujourd'hui LA référence ici comme ailleurs.

GUY ROCHER  
INTRODUCTION  
À LA  
SOCIOLOGIE  
GÉNÉRALE

Hurtubise

BON ANNIVERSAIRE  
ET MERCI POUR TOUT!

GRUPE  
HMH



La longue carrière de professeur de Guy Rocher s'est en très grande partie déroulée à l'Université de Montréal, où il a enseigné dans les facultés de sciences sociales et de droit, en plus de diriger le Département de sociologie entre 1960 et 1965. GETTY IMAGES





# Passeur de connaissances, au-delà des frontières

GETTY IMAGES

Si le nom de Guy Rocher est intrinsèquement lié au Québec, l'aura du sociologue s'est étendue bien au-delà des frontières de la province. Ses écrits et ses enseignements ont traversé l'océan Atlantique et fait basculer la façon d'enseigner la sociologie dans les pays francophones d'Europe, soit la France, la Belgique et la Suisse.

CAMILLE LAURIN-DESJARDINS  
COLLABORATION SPÉCIALE

En publiant son *Introduction à la sociologie générale*, en 1968-1969, Guy Rocher provoque une petite révolution. Jusqu'alors, les manuels de sociologie (une discipline universitaire assez nouvelle) étaient quasi inexistantes en français. Son œuvre sera donc rapidement éditée en France, ce qui lui ouvra le marché international francophone.

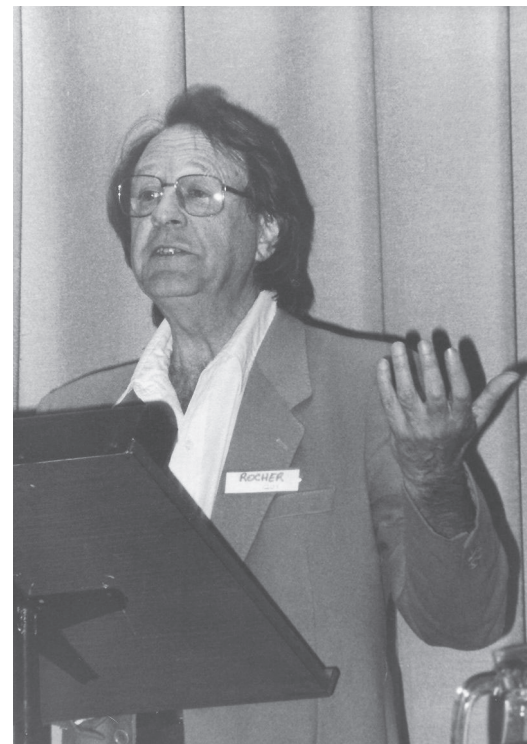
« L'ouvrage de Rocher est venu combler un vide », se rappelle Monique Hirschhorn, pro-

fesseure émérite de sociologie à l'Université Paris Cité. Elle se souvient d'avoir connu le sociologue québécois par le biais de l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF), dont Guy Rocher a été membre dès la fondation, en 1959.

« Ce qui est aussi extrêmement intéressant, c'est que son ouvrage faisait une grande place, et pour cause, à la littérature anglo-saxonne et allemande, souligne-t-elle. C'était une présentation francophone de la sociologie, mais c'était loin de se limiter à la sociologie en langue française. »

En 1972, Guy Rocher poursuit sa mission de faire découvrir la sociologie des États-Unis aux francophones en publiant *Talcott Parsons et la sociologie américaine*. À cette époque, en France, la sociologie nord-américaine n'existait pratiquement pas, explique Christian Lalive D'Épinay, professeur honoraire à l'Université de Genève.

« Et Guy Rocher a fait éclater tout ça, avec une sociologie œcuménique, d'une certaine façon, précise celui qui a été président de l'AISLF de 1985 à 1988. Il a mis en perspective la sociologie des États-Unis et du Canada avec la sociologie européenne, et parfois même en allant au-delà : c'était le premier traité en langue française qui adoptait cette perspective. En ce sens, il a été un passeur de connaissances. »



Guy Rocher au congrès de l'Association internationale des sociologues de langue française, en mai 1985, à Bruxelles, en Belgique. COLLECTION PRIVÉE DE GUY ROCHER

Le fondateur et ancien directeur du Centre interfacultaire de gérontologie et d'études des vulnérabilités de l'Université de Genève, qui a aujourd'hui 85 ans, se souvient d'ailleurs que son ami Jean Kellerhals avait quitté la Suisse pour aller suivre les cours de Guy Rocher à l'Université de Montréal.

## Construire des ponts

Le sociologue belge Marcel Bolle de Bal, qui a lui aussi été président de l'AISLF, rappelle que la mission principale de l'association était de défendre la culture francophone en sociologie « par rapport à l'anglais envahissant ». Guy Rocher est donc celui qui a construit des ponts entre les sociologies francophones et anglo-saxonnes, souligne M. Bolle de Bal, aujourd'hui âgé de 93 ans.

Pour Monique Hirschhorn, la spécificité de son confrère québécois est d'organiser savamment les pensées des auteurs qu'il cite, sans les énumérer, ce qui confère à ses ouvrages une valeur pédagogique ajoutée.

**« Il écoute l'autre, toujours de manière respectueuse. Ça paraît un pléonasme, mais il respecte l'autre comme alter. Dans sa différence. »**

« Il ne présente pas les auteurs les uns après les autres, explique la sociologue française de 84 ans. D'ailleurs, la construction de son manuel en trois tomes (*L'action sociale, Regards sur la réalité sociale et Le changement social*) est très significative. Il s'attarde à un problème, et à partir de là, il regarde ce que les différents auteurs ont dit et comment leurs pensées se complètent ou se contredisent. Sa volonté n'est pas d'être exhaustif, mais de construire quelque chose qui aide l'étudiant ou même le collègue à penser un problème. »

« Son influence internationale vient du fait qu'en matière de sociologie, il a été un excellent pédagogue, mais aussi quelqu'un qui a su se servir des auteurs pour proposer quelque chose qui n'était pas radicalement original, mais organisé : on pouvait s'y retrouver », ajoute-t-elle.

## Militant, mais pas partisan

Tous les sociologues européens interrogés pour cet article ont pris soin de souligner, en plus de son apport incontestable à la sociologie, les qualités humaines de Guy Rocher.

« J'ai beaucoup d'admiration pour lui, confie Christian Lalive d'Épinay. Ce qui est étonnant avec Guy Rocher, c'est que dans les associations et un peu partout dans les institutions, il y a toujours des rumeurs, des bruits, des rancœurs... Mais je n'ai jamais entendu de méchancetés ou de rumeurs négatives à son égard. » Il ajoute que Guy Rocher est un homme d'une droiture exemplaire, doté d'un grand sens de l'écoute. « Il écoute l'autre, toujours de manière respectueuse. Ça paraît un pléonasme, mais il respecte l'autre comme alter. Dans sa différence. »

Pour son ami Marcel Bolle de Bal, Guy Rocher est un homme « remarquable », qui inspire le respect. « C'est un excellent sociologue et un citoyen engagé à la fois, ajoute-t-il. Il a réussi à garder un bel équilibre entre la sociologie et la politique. »

Christian Lalive D'Épinay le décrit d'ailleurs comme un sociologue engagé, qui n'est pas « enfermé dans la sociologie ».

« Il a toujours été un militant, mais je ne l'ai jamais senti partisan », nuance le sociologue suisse, qui a de bons souvenirs, remplis de conversations enrichissantes à la résidence de Guy Rocher, dans les Laurentides.

« Les membres ont toujours gardé des relations très étroites avec lui, abonde Monique Hirschhorn. Des liens scientifiques, mais aussi personnels. »

## CE QU'IL EN DIT...

**« Il y a une sociologie internationale qui nous réunit tous »**

LEÏLA JOLIN-DAHEL  
COLLABORATION SPÉCIALE

Fort d'une reconnaissance à l'international au cours de sa carrière, Guy Rocher se souvient en riant que « ça fait beaucoup de bien de sortir de sa frontière ».

Pour lui, le fait d'aller acquérir de nouvelles connaissances à l'étranger, notamment lors de son doctorat à Harvard, de sa sabbatique en Californie ou de ses années passées en France, n'empêche nullement de pouvoir assurer sa progression professionnelle une fois de retour chez soi. « J'ai appris beaucoup de mes collègues sociologues français ou américains », résume-t-il.

Guy Rocher éprouve d'ailleurs du respect pour la sociologie américaine, « très développée et très variée » à l'intérieur même du pays. Encore aujourd'hui, il se plaît à lire des publications sociologiques de nos voisins du Sud, en raison de leur rigueur intellectuelle, dit-il. « C'est ce que j'ai retenu le plus de la sociologie américaine. Ils ont des éléments avec lesquels je ne suis pas toujours d'accord, mais c'est ce que j'ai appris chez eux », précise-t-il.

Le fait de collaborer avec des chercheurs issus de partout dans le monde permet également de diversifier les façons

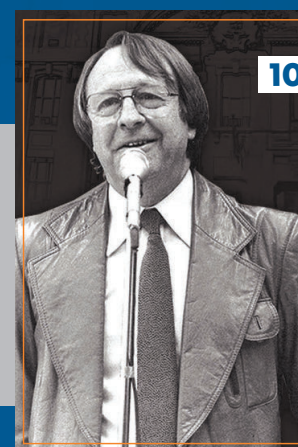
de travailler. « J'ai eu des collègues japonais. La sociologie nous rassemblait, mais à travers deux cultures et deux approches différentes », se souvient-il. Même chose avec ses confrères belges ou français. « Il y a une sociologie internationale qui nous réunit tous. Mais, en même temps, elle est faite d'une variété de sociologies nationales, et ça m'a beaucoup appris sur le respect de cette variété et de l'intérêt qu'elle représente », souligne-t-il.

Quant à la mondialisation, si le chercheur reste sceptique devant ses bienfaits en économie mondiale, il estime toutefois qu'elle a été bénéfique aux sciences. « Intellectuellement, scientifiquement, ce que la mondialisation a le plus fourni, c'est cette étendue des connaissances », explique le sociologue.

Si, lors de ses études, la sociologie était surtout une discipline américaine, elle s'est ensuite propagée à tous les continents, observe Guy Rocher. « La mondialisation a permis à des équipes internationales d'avoir l'avantage de profiter de ce que chacun apportait dans son pays : des méthodes qu'ils inventaient, qu'ils avaient développées », dit-il.

Ses expériences à l'étranger lui ont d'ailleurs montré le respect de la diversité dans son unité, dit-il. « C'est le paradoxe de la société humaine : on est humains partout, mais on l'est différemment. »

Célébrons l'engagement de **GUY ROCHER**, initiateur de profonds changements dans le système éducatif.



100 ANS

**PLUS QUE JAMAIS, L'ÉDUCATION EST L'AVENIR DU QUÉBEC**

Membre de la Commission Parent

Chevalier de l'Ordre national du Québec

1961-1966

1975

1991

2021

Participe à la rédaction de la loi 101

Auteur de plus d'une centaine de publications



CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION

Québec



# Un legs colossal pour l'avenir du Québec

Les travaux de Guy Rocher font partie de ceux qui ont le plus marqué l'histoire sociétale de la province et l'héritage du sociologue ne laisse personne indifférent, tant du côté des penseurs que du côté des enseignants

CAMILLE FEIREISEN  
COLLABORATION SPÉCIALE

« Ce qui va nous rester de Guy Rocher, ce sont évidemment l'inspiration, la vision et l'engagement », lance Bernard Tremblay, président-directeur général de la Fédération des cégeps. L'inspiration d'être un battant pour entreprendre des réformes de société à la hauteur de ses convictions, une vision de l'éducation qui a jalonné les réformes à travers la province depuis la Révolution tranquille et l'engagement qui l'a mené à participer aux réflexions menant à des changements sociétaux historiques.

« De Guy Rocher, il va rester les cégeps, le réseau de l'Université du Québec, le système d'éducation... C'est un héritage fascinant », abonde le philosophe et essayiste Normand Baillargeon. Le chroniqueur au *Devoir* rappelle que le sociologue a fait partie de la commission Parent, qui constitue un tournant majeur dans l'histoire du système d'éducation et de la modernisation au Québec. Bien sûr, il restera aussi de Guy Rocher son *Introduction à la sociologie générale*, utilisée au Québec et à l'international, comme guide de référence dans cette discipline, ajoute-t-il.

## Sa réflexion sur la place de l'éducation dans la société

Si Normand Baillargeon estime que la province est mûre pour une réflexion sur l'éducation depuis bientôt dix ans, il propose souvent de l'appeler soit « la commission Parent 2.0 » soit « la commission Guy Rocher 2.0 ». Pour le chroniqueur, nul doute que le sociologue a permis aux Québécois de réfléchir en profondeur à la place de l'éducation dans la société de l'époque, mais aussi contemporaine.

« Dans le domaine de l'éducation, c'est très certainement l'un des penseurs fondateurs. Quand on pense aux réformes dont il a fait



partie, il a toujours voulu faire en sorte que l'éducation soit démocratisée et que les enfants de la classe ouvrière aient accès aux études supérieures, mais aussi et surtout que les filles y aient accès à une époque où ce n'était pas le cas », rappelle pour sa part François Rocher, professeur émérite à l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa et neveu du sociologue.

C'est d'ailleurs parce que Guy Rocher a cru dur comme fer à une société du savoir et a participé à la démocratisation de l'enseignement supérieur qu'il a aidé à l'émergence

« Toute sa vie, il a réussi ce tour de force d'être à la fois un intellectuel et un universitaire engagé dans la vie publique. Personne ne l'a jamais accusé de trahir l'une ou l'autre de ses fonctions. »

d'une classe intellectuelle composée d'enseignants dans la société québécoise, estime Bernard Tremblay. « Les deux grandes valeurs qui ressortent de la pensée de Guy Rocher, c'est la démocratisation et l'accessibilité. Il a eu à cœur de s'attaquer aux inégalités sociales en luttant contre l'élitisme en éducation », dit-il. Selon lui, c'est encore un message qu'il faut répéter aujourd'hui, « que 90 % des Québécois et des Québécoises peuvent se rendre en enseignement supérieur et [que] c'est aux enseignants de les y accompagner ».

## Son engagement dans l'espace public

Si Guy Rocher a été de tous les débats fondateurs des évolutions de la société québécoise, plus récemment il l'a été dans ceux concernant la laïcité et le français. Un prix de la laïcité Guy-Rocher visant à souligner la contribution exceptionnelle d'une personne ou d'un organisme en faveur de la laïcité au Québec a d'ailleurs été créé en son honneur. François Rocher, lui, rappelle que son oncle a toujours été socialement très engagé. « Il y a toujours un aller-retour entre le social et sa vie universitaire et cette capacité à réfléchir l'un à la lumière de l'autre », souligne-t-il. C'est la raison pour laquelle Guy Rocher a su être de tous les débats qui ont marqué l'histoire sociale du Québec. Selon lui, ses travaux reflètent les questions contemporaines à son époque et évoluent avec elle. « Un exemple parmi d'autres est qu'il a été l'un des premiers intellectuels à montrer les failles dans la façon dont on réfléchissait au multiculturalisme au Canada au début des années 1970 », fait-il remarquer.

C'est aussi parce que Guy Rocher a bien compris le mode de fonctionnement de l'administration publique qu'il a pu avoir autant d'influence en sociologie du droit, selon lui. « Il n'y a pas que des étudiants en sciences sociales qui ont été marqués par ses enseignements, mais aussi des juristes qui ont découvert, à travers ses cours de sociologie du droit, l'imbrication entre la règle et la norme et le fait que celle-ci devienne quelque chose d'admis et d'accepté », explique-t-il.

## Sa rigueur et son écoute

Normand Baillargeon se rappelle ainsi qu'étudiant en philosophie dans les années 1970 à l'Université de Montréal, la réputation du sociologue n'était déjà plus à faire. « Parmi les étudiants, cela circulait énormément, le fait que Guy Rocher se soucie des étudiants de pre-

## CONTENU PUBLICITAIRE

### COLLÈGE DE L'ASSOMPTION

## « Le Collège de l'Assomption m'a enseigné la curiosité »

— GUY ROCHER



Photo officielle de Guy Rocher bientôt diplômé du Collège de l'Assomption, 1943.

Photo : Collection privée de Guy Rocher

importance de ses huit années passées au Collège de l'Assomption, notamment en compagnie de Camille Laurin, et des valeurs pérennes que le collège lui a transmises. Il se remémore ses jeunes années de formation en soulignant les mérites de l'établissement d'enseignement, qui compte 25 600 diplômés depuis sa fondation en 1832.

### In amore fraternitatis

Parmi les expériences marquantes d'un jeune Guy Rocher se qualifiant de turbulent à cette époque, celle de l'amour fraternel imprègne toutes les autres. « J'avais 11 ans quand je suis entré au Collège de l'Assomption (CLA). J'étais avec des gars de 13 et 14 ans et ça m'impressionnait. J'ai vraiment connu l'amitié avec mes confrères. Nous sommes toujours restés unis », confie-t-il. Il faut dire que le mode de vie en pensionnat, pratiquement disparu de nos jours, favorisait grandement l'esprit de communauté évoqué par Guy Rocher. Ils étaient entre 300 et 350 élèves masculins, toutes cohortes confondues — les filles ne feront leur entrée au

collège qu'en 1965 —, à mener une vie de groupe réglée au quart de tour entre les cours, les repas, les activités parascolaires et les temps libres. Dans ce cocon protégé où arrivaient de jeunes adolescents dont la plupart quittaient leur famille pour la première fois, les amitiés se nouaient aussi spontanément que durablement, parfois entre élèves de cohortes différentes.

C'est ainsi qu'autour d'une passion commune pour les livres, est née la remarquable complicité entre Guy Rocher et Camille Laurin, de la cohorte précédente. Vers 1940, les deux amis, qui se comprennent déjà sans se parler, et quelques collègues fondent le premier journal étudiant du collège. Cette aventure a en quelque sorte cimenté l'amitié entre les deux hommes qui ont travaillé côte à côte, près d'une quarantaine d'années plus tard, au vaste chantier qu'a constitué la commission Parent. « Quand Camille est devenu ministre en 1976 avec l'élection du Parti québécois, j'ai pris congé de l'université pendant deux ans pour être sous-ministre, se rappelle Guy Rocher. Je pense pouvoir dire que j'étais peut-être celui qui le comprenait le mieux. Il y avait chez lui un côté mystérieux et je percevais facilement cette façade. »

Le décès de cet ami très cher, en 1999, a profondément attristé Guy Rocher, car cette amitié inépuisable a toujours été pour lui l'illustration la plus prégnante du fort esprit de camaraderie qui régnait au Collège de l'Assomption.

### Des valeurs pour la vie

Si la fidélité en amitié est l'une des valeurs cardinales que Guy Rocher a acquises au Collège de l'Assomption, il en va de même du sens des responsabilités. « Ce que j'ai beaucoup apprécié durant mes études, en plus de tout ce que j'ai appris, c'est qu'on me faisait confiance. Les autorités me faisaient confiance. Les professeurs me faisaient confiance. Et ils nous apprenaient le sens des responsabilités. Bien sûr, c'était dans un monde où l'obéissance était importante.



Guy Rocher et Camille Laurin en compagnie de l'abbé Bellemare et des membres de l'Académie St-Mary's, 1940-41.  
Photo : Collection privée de Guy Rocher

Mais en même temps, l'autorité nous encourageait à prendre des responsabilités. Ça m'est toujours resté, avec la fidélité et la curiosité. Le Collège de l'Assomption m'a enseigné la curiosité. Ça a marqué toute ma vie. »

Bouleversé par le décès de son père alors qu'il n'avait que huit ans, Guy Rocher a grandi en s'imaginant qu'une mort prématurée l'arracherait au monde qu'il chérissait et qui l'incitait à en découvrir la complexité. Contrairement à ses appréhensions, l'homme, le sociologue, le professeur, le conférencier célèbre, aujourd'hui même, 100 ans d'une vie foisonnante dont les fondements intellectuels et moraux ont pris naissance au Collège de l'Assomption. Comme l'a souligné son biographe, Pierre Duchesne : « Ses huit années dans ce collège ont représenté pour Guy Rocher un environnement rassurant et formateur, alors que d'autres jeunes de sa génération considéraient le cours classique comme trop sévère et austère. C'est le même homme qui, plus tard, à titre de membre de la commission Parent, poussera la réflexion sur la nécessité d'abolir le cours classique, réservé à une élite, afin de démocratiser l'accès au savoir. Cela conduira à la création des polyvalentes et des cégeps. »

### Une tradition d'excellence et d'humanisme

Guy Rocher se souvient de la colère mêlée de désarroi du personnel du Collège de l'Assomption à l'annonce de la réforme du système d'éducation à laquelle le sociologue prenait part. Mais il note également la grande résilience dont a fait preuve l'établissement scolaire. « J'avais un peu l'impression que nous les trahissions parce que nous

mettions en quelque sorte la hache dans le Collège de l'Assomption, explique-t-il. Mais le CLA a finalement accepté d'être une maison d'enseignement secondaire et, en même temps, d'être le lieu où allait se créer le nouveau cégep de l'Assomption. Cette évolution du collège fait partie de toute l'évolution de notre système d'éducation au Québec, qui a voulu se démocratiser, qui a voulu que nos établissements d'enseignement soient plus ouverts à toutes et à tous. »

À l'image de son plus ancien élève encore vivant, le Collège de l'Assomption continue d'incarner les valeurs qu'il promeut. C'est ce que Guy Rocher appelle l'âme du CLA, celle qui a habité tous ses confrères disparus et qui l'anime toujours. Fort d'une longue et riche histoire dont tous les diplômés enrichissent la trame année après année, le Collège de l'Assomption est aujourd'hui un établissement d'enseignement privé qui forme des « apprenants de tête et de cœur », les citoyens de demain qui seront autant de maillons inspirés et inspirants de sa vibrante communauté.



www.classomption.qc.ca/collège/en-savoir-plus/historique





Si nombre d'intellectuels estiment que la province doit à nouveau mener une réflexion sur l'éducation, nul doute que Guy Rocher a permis aux Québécois de réfléchir en profondeur à la place de l'éducation dans la société de l'époque, mais aussi contemporaine.

MARIE-FRANCE COALLIER ARCHIVES LE DEVOIR

mier cycle. Il donnait des cours d'initiation », explique-t-il, soulignant que ce n'était pas courant qu'un intellectuel de ce calibre ait autant à cœur de transmettre son savoir aux plus jeunes étudiants. « Toute sa vie, il a réussi ce tour de force d'être à la fois un intellectuel et un universitaire engagé dans la vie publique. Personne ne l'a jamais accusé de trahir l'une ou l'autre de ses fonctions, il a toujours su maintenir une stature inattaquable et son sérieux n'a jamais été remis en question », résume M. Baillargeon, qui pense que c'est ce qui a permis au sociologue d'acquiescer, au fil des années, une crédibilité et une légitimité dans l'espace public.

« Sa façon d'expliquer des choses parfois complexes sans les simplifier, mais en les clarifiant, c'est sa force. Guy expose une manière de penser de manière très respectueuse, il n'impose pas, il expose et le fait avec une capacité d'écoute hors du

commun », explique pour sa part François Rocher. C'est justement cette capacité à ne pas attaquer, mais à réfléchir ensemble qui a permis de faire avancer le Québec et de créer des changements en profondeur, selon lui. Les travaux de Guy Rocher ont d'ailleurs exercé une influence décisive dans le choix de plusieurs collégiens de poursuivre leurs études universitaires en sociologie.

Rigueur et justesse sont aussi deux mots qui viennent en tête à Normand Baillargeon quand il pense à l'héritage que Guy Rocher a apporté au Québec. Sur une note plus personnelle, le chroniqueur du *Devoir* a aussi une émotion particulière lorsqu'il parle de celui qu'il décrit comme un « héros » dans sa pratique. « Guy Rocher a écrit la préface d'un de mes livres, et j'ai été très touché. Je crois que si Aristote l'avait écrite, cette préface, je n'aurais pas été plus touché », conclut-il.

CE QU'IL EN DIT...

## Pour un Québec en mouvement

LEÏLA JOLIN-DAHEL  
COLLABORATION SPÉCIALE

Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, le Québec a été marqué par de grands changements. Qu'il s'agisse du virage vers la laïcité, de la création des cégeps et d'institutions, ou de l'innovation, ces changements ne cessent d'étonner Guy Rocher, qui a pu en constater plusieurs de son vivant. « Une vie humaine, un siècle, c'est court ! » s'exclame-t-il au sujet des rapides métamorphoses de la société qu'il a pu observer.

Pour le sociologue, l'une des plus grandes qualités du Québec est sa capacité d'adaptation à des idées originales. « J'ai eu la chance de voir la société québécoise se transformer si vite », se réjouit-il. Celui qui a résidé outre-Atlantique estime que la province se distingue d'ailleurs de la France en ce sens. « Pour y avoir vécu assez longtemps, je connais la rigidité française et les difficultés qu'ils ont à accepter des bouleversements importants, compare-t-il.

Alors qu'ici, on a su s'adapter rapidement, et ça, ça fait partie de notre vitalité. On est dans un monde qui a été obligé d'expérimenter des conditions différentes de celles de l'Europe et qui a gardé une capacité d'adaptation, de changement et de création. »

Il cite en exemple l'instauration des cégeps en 1967, puis le réseau des Universités du Québec, un an plus tard. « On a mis sur pied des institutions qui n'existent pas ailleurs, souligne-t-il. Et malgré toutes les critiques qui ont visé les établissements collégiaux, ils sont bien enracinés au Québec pour assez longtemps, je pense. »

L'avenir du Québec et du reste du monde ne sera toutefois pas sans défi. Un futur aux contours incertains qui inquiète Guy Rocher lorsqu'il songe à ses quatre arrière-petits-enfants. « Je ne voudrais pas être jeune. Je me demande quel avenir on leur laisse », observe-t-il.

Le réchauffement climatique et les armes nucléaires demeurent deux menaces qui planent sur la planète, constate le sociologue. « S'il

y a la montée des eaux, ça peut équivaloir à de grandes migrations humaines. Il y a d'abord eu des déplacements économiques, mais il y aura de plus en plus de mouvements climatiques », avance-t-il.

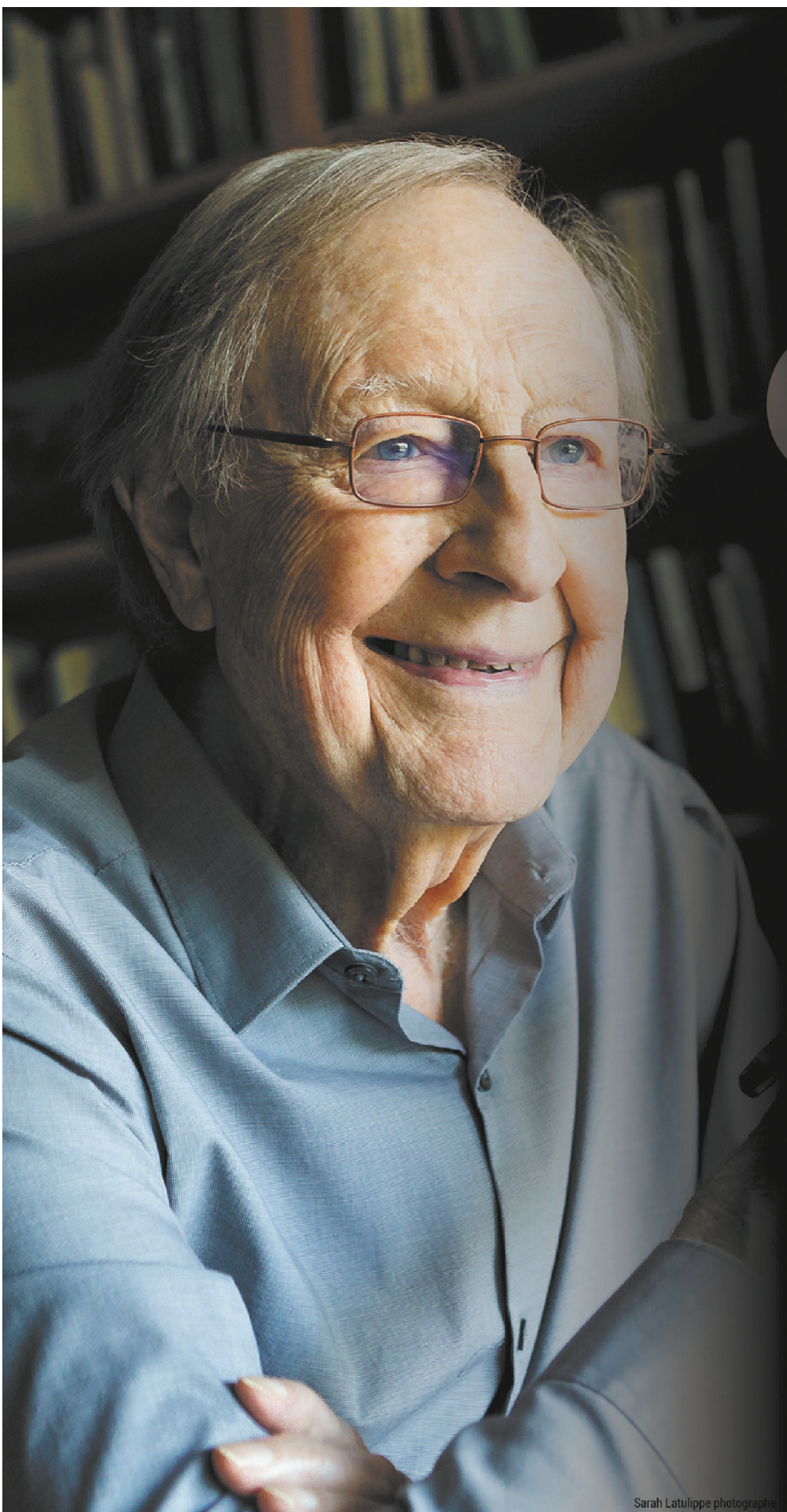
Guy Rocher était déjà de ce monde lorsque des bombes atomiques sont tombées sur les villes japonaises de Hiroshima et de Nagasaki à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. « Je m'en souviens encore, je me suis dit "tout vient de changer. Maintenant, comment allons-nous vivre à l'avenir avec la présence de la bombe atomique ?" » Une question qui demeure ancrée en lui, au moment où le Kremlin brandit plusieurs menaces de recourir à l'arme nucléaire.

Malgré ces épées de Damoclès, Guy Rocher est toujours convaincu de l'importance de se battre pour la justice sociale et c'est ce qu'il souhaite que le Québec retienne de son legs. « Ce qui fait que je suis devenu sociologue, c'est la perception des inégalités sociales. Adolescent, je me suis rendu compte qu'il y avait autour de moi des jeunes bien moins chanceux que moi et que j'étais dans la partie privilégiée de la société québécoise. Et je suis resté avec cette préoccupation de justice sociale », raconte-t-il.

Une ligne directrice qui a guidé tous ses choix professionnels, de l'enseignement de la sociologie jusqu'à sa participation dans le mouvement de laïcisation de la province et dans la création du système d'éducation. « C'est la valeur principale de ma vie. »



Guy Rocher concède que l'avenir du Québec et du reste du monde ne sera pas sans défi, du fait notamment de la multiplication des événements climatiques extrêmes causés par le réchauffement de la planète. VALÉRIAN MAZATAUD ARCHIVES LE DEVOIR



**Guy Rocher, un grand bâtisseur qui a marqué de nombreuses générations en contribuant à la création des cégeps et de l'Université du Québec.**

**Poursuivons son œuvre en renforçant l'accessibilité aux études supérieures sur l'ensemble du territoire québécois.**

**Joyeux 100<sup>e</sup> anniversaire!**

**UQ UNIVERSITÉ DU QUÉBEC**

**Fédération des cégeps**



# 100 BOUGIES et 1000 MERCS



## Guy Rocher

GUY ROCHER, VOTRE RÊVE est celui de l'émancipation du peuple québécois par le biais d'une éducation de qualité, gratuite et accessible aux quatre coins du Québec, sans égard au genre ou au statut social.

VOTRE APPEL est celui d'une véritable démocratisation du système scolaire. La commission Parent, dont vous étiez membre, aura posé les jalons de cette vision que la CSN et ses organisations affiliées continuent de partager 60 ans plus tard.

NOUS SOMMES AUJOURD'HUI les défenseurs de votre rêve, attaqué, hélas, depuis quelques décennies. Le manque de ressources dans les écoles, les cégeps et les universités, de même que la vision de plus en plus marchande de l'éducation et de l'enseignement supérieur nous éloignent d'une éducation émancipatrice et accessible à toute la population.

**MONSIEUR ROCHER,  
VOTRE HÉRITAGE EST IMMENSE !**

NOS 330 000 MEMBRES vous doivent beaucoup et tiennent à vous remercier. Ensemble, nous continuerons à défendre le modèle que vous avez contribué à construire.

# Bon anniversaire !



Solidaire  
depuis 1921

